

REPUBLIQUE DU TCHAD
UNITE - TRAVAIL – PROGRES

MINISTRE DU PLAN ET DE LA COOPERATION INTERNATIONALE

INSTITUT NATIONAL DE LA STATISTIQUE, DES ETUDES ECONOMIQUES ET DEMOGRAPHIQUES



Recensement Général des entreprises

RAPPORT GENERAL

Mai 2015

CARTE ADMINISTRATIVE DU TCHAD



TABLE DE MATIERES

LISTE DES TABLEAUX	4
LISTE DES GRAPHIQUES.....	5
ACRONYMES ET ABREVIATIONS	6
AVANT PROPOS	7
RESUME EXECUTIF.....	8
INTRODUCTION	10
I. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES	11
I.1 Contexte général	11
I.2 Caractéristiques économiques, démographique et géographiques du Tchad	11
I.3 Aperçu méthodologique.....	14
I.3.1 Concept et définitions.....	14
I.3.2 Principales phases du Recensement des entreprises	14
II. PROFIL DES UNITES ECONOMIQUES	17
II.1 Situation générale des unités économiques au Tchad.....	17
II.2 Branche et secteur d'activités des unités économiques	19
II.3 Forme juridique et mode d'imposition des unités économiques	25
II.4 Typologie des unités économiques	29
II.5 Sécurité sociale et comptabilité des unités économiques	32
II.6 Emplois créés au Tchad par les unités économiques	37
II.7 Profil de l'entrepreneur	39
II.7.1 Sexe et situation matrimoniale	39
II.7.2 Niveau d'instruction et diplôme.....	40
II.7.3 Entrepreneuriat jeune	41
III. INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU TCHAD.....	41
III.1 Appréciation du climat des affaires et du PND 2013-2015 par les chefs d'unités de production	42
III.2 Types d'obstacles rencontrés par les unités économiques.....	44
III.3 Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics	50
III.4 Equipements informatiques et de la TIC et protection de l'environnement	51
III.5 Investissements et recherches technologiques	57
CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS.....	61
ANNEXE	63

LISTE DES TABLEAUX

Tableau 1 : Classement du Tchad selon les critères de Doing Business.	13
Tableau 2 : Indice de la facilité de faire des affaires	13
Tableau 3 : Zones de supervision.....	15
Tableau 4 : Répartition du nombre d'unités économiques par région.....	19
Tableau 5 : Répartition des unités économiques par branche d'activité	20
Tableau 6 : Répartition d'unités économiques par période de création selon la branche d'activité.....	21
Tableau 7 : Répartition d'unités économiques par région selon le secteur d'activité (%)	24
Tableau 8 : Répartition d'unités économiques par forme juridique selon la branche d'activité (%)	27
Tableau 9 : Répartition d'unités économiques par secteur d'activité selon la forme juridique (%).....	27
Tableau 10 : Répartition d'unités économiques par régime d'imposition selon la forme juridique (%).....	28
Tableau 11 : Répartition d'unités économiques par régime d'imposition selon la branche d'activité (%)	29
Tableau 12 : Répartition d'unités économiques par taille selon la branche d'activité (%)	30
Tableau 13 : Répartition d'unités économiques par inscription selon la branche d'activité (%)	34
Tableau 14 : Répartition d'unités économiques par branche d'activité selon le type de comptabilité (%)	37
Tableau 15 : effectif moyen et effectif total d'employés par branche d'activité	38
Tableau 16 : Effectif moyen et effectif total d'employés selon quelques caractéristiques.....	39
Tableau 17 : Liste des indicateurs utilisés par Doing Buisines pour apprécier le climat des affaires	42
Tableau 18 : Répartition des entreprises par obstacle N° 1 selon la taille de l'entreprise	48
Tableau 19 : Les types de difficultés rencontrées selon la taille des entreprises	49
Tableau 20 : Utilisation des TIC et protection de l'environnement selon le lieu d'implantation.....	52
Tableau 21 : Existence des TIC et Protection de l'environnement dans l'entreprise selon la taille	54
Tableau 22 : Lutte pour la protection de l'environnement	56
Tableau 23 : Répartition des entreprises selon l'existence des investissements par lieu d'implantation	58
Tableau 24 : Répartition des entreprises par type investissement selon la taille de l'entreprise	60

LISTE DES GRAPHIQUES

Graphique 1 : Nombre d'unités économiques créées par période	17
Graphique 2 : Répartition des unités économiques par période de création selon la forme juridique (%).....	18
Graphique 3 : Répartition des unités économiques par période de création selon le type(%)	18
Graphique 4 : Répartition des unités économiques par branche d'activité selon la région.....	22
Graphique 5 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité	23
Graphique 6 : Répartition des unités économiques par type	25
Graphique 7 : Répartition des unités économiques par forme juridique	26
Graphique 8 : Répartition des unités économiques par régime d'imposition.....	28
Graphique 9 : Répartition des unités économiques par taille	30
Graphique 10 : Répartition des unités économiques par lieu d'implantation selon la taille	31
Graphique 11 : Répartition des unités économiques par taille selon la nature	32
Graphique 12 : Répartition des unités économiques par nature selon la taille	32
Graphique 13 : Répartition des unités économiques par taille selon l'inscription à la CNPS	32
Graphique 14 : Répartition des unités économiques par inscription à la CNPS selon la taille	32
Graphique 15 : Répartition des unités économiques par nature	33
Graphique 16 : Répartition des unités économiques par inscription à la CNPS.....	33
Graphique 17 : Répartition des unités économiques par lieu d'implantation selon l'inscription à la CNPS.....	35
Graphique 18 : Répartition des unités économiques par type de comptabilité	35
Graphique 19 : Répartition des unités économiques par type de comptabilité selon l'inscription.....	36
Graphique 20 : Répartition des unités économiques par inscription à la CNPS selon le type de comptabilité	36
Graphique 21 : Répartition des chefs d'entreprise par sexe.....	40
Graphique 22 : Répartition des chefs d'entreprise par situation matrimoniale.....	40
Graphique 23 : Répartition des chefs d'entreprise par niveau d'étude.....	40
Graphique 24 : Répartition des chefs d'entreprise par diplôme	40
Graphique 25 : Répartition des chefs d'entreprise par classe d'âge	41
Graphique 26 : Nombre moyen d'employés selon la tranche d'âge du chef d'unités	41
Graphique 27 : Opinion des chefs d'entreprise sur le climat des affaires au Tchad	43
Graphique 28 : Appréciation du climat des affaires selon le lieu d'implantation.....	43
Graphique 29 : Appréciation du climat des affaires selon le type d'entreprises.....	43
Graphique 30 : Appréciation du PND 2013-2015	44
Graphique 31 : Premier Obstacle	45
Graphique 32 : Deuxième obstacle	45
Graphique 33 : Troisième obstacle	45
Graphique 34 : Quatrième obstacle.....	45
Graphique 35 : Cinquième obstacle	46
Graphique 36 : Les scores de chaque obstacle dans les 5 déclarations des chefs d'entreprise	46
Graphique 37 : Les obstacles N° 1 selon la forme juridique.....	47
Graphique 38 : Avez-vous rencontré des problèmes dans le développement de vos activités (selon la forme juridique).....	49
Graphique 39 : Avez-vous rencontré des problèmes dans le développement de vos activités (selon taille)	49
Graphique 40 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics	50
Graphique 41 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics selon la forme juridique	50
Graphique 42 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics selon la taille	51
Graphique 43 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics selon le type d'entreprise	51
Graphique 44 : Proportion des entreprises ayant répondu oui à la question.....	53
Graphique 45 : Nombre moyen des équipements informatiques selon la taille.....	55
Graphique 46 : Nombre moyen des équipements informatiques selon la forme juridique	55
Graphique 47 : Lutte pour la protection de l'environnement selon la taille de l'entreprise.....	57
Graphique 48 : Lutte pour la protection de l'environnement selon le secteur d'activité	57
Graphique 49 : Recherches et innovations technologiques selon la forme juridique	59
Graphique 50 : Coûts moyen en investissements technologiques (FCFA)	61

ACRONYMES ET ABREVIATIONS

BAD	Banque Africaine de Développement
BTP	Bâtiments et Travaux Publics
CA	Chiffres d'affaires
CCIAMA	Chambre de Commerce, de l'Industrie, de l'Artisanat et de l'agriculture
CEMAC	Communauté Economique et Monétaire de l'Afrique Centrale
CNPS	Caisse Nationale de Prévoyance Sociale
DEDC	le Département des Etudes Démographiques et de la Cartographie
DGDDI	la Direction Générale des Douanes et des Droits Indirects
DGE	Direction Générale de l'Economie
DGI	Direction Générale de l'Industrie
DGID	Direction Générale des Impôts et Domaines
DSF	Déclaration Statistique et Fiscale
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
DSSE	Département des Synthèses et Statistiques Economiques
DTI	Département de Traitement et Informatique
GIE	Groupement d'Intérêt Economique
IGL	Impôt général libérateur
IHPC	Indice Harmonisé des Prix à la Consommation Institut National de la Statistique, des Etudes Economiques et
INSEED	Démographiques
IPI	Indice de la Production Industrielle
NSP	Ne Sait Pas
OHADA	Organisation pour l'Harmonisation en Afrique du Droit des Affaires
ONAPE	Office Nationale pour la Promotion de l'Emploi
ONG	Organisation Non Gouvernementale
PARC	Projet d'Appui au Renforcement des Capacités
PIB	Produit Intérieur Brut
PME	Petites et Moyennes Entreprises
PMI	Petites et Moyennes Industries
RGE	Recensement Général des Entreprises
RNA	Recensement National Agricole
RNE	Répertoire National des Entreprises
SA	Société Anonyme
SARL	Société à Responsabilité Limitée
SCS	Société en Commandite Simple
SNC	Société en Nom Collectif
TIC	Technologie de l'Information et de la Communication
UE	Union Européenne
ZC	Zone de Contrôle
ZR	Zone de Recensement
ZS	Zone de Supervision

AVANT PROPOS

Le Recensement Général des entreprises est la meilleure source qui permet de disposer de façon exhaustive de données détaillées jusqu'aux plus petites unités administratives sur les caractéristiques générales des entreprises. Il constitue de ce fait un précieux instrument pour l'élaboration des programmes de promotion du secteur productif, tant au niveau national que des collectivités locales à la base.

Cette opération est la première du genre organisée dans notre pays et a ciblé essentiellement les centres urbains. L'organisation d'une telle opération était devenue nécessaire dès lors que la base des données sur les entreprises est inexistante.

Quatre grandes phases ont caractérisé cette opération d'une importance capitale pour l'économie tchadienne. La première est celle des travaux préparatoires (la conception des documents techniques, le repérage des unités et la sensibilisation des acteurs, le recensement proprement dit), la deuxième phase est celle du dénombrement général, la troisième a été consacrée au traitement des données recueillies sur le terrain et la quatrième phase est celle de l'analyse et de la publication des résultats.

Cette grande opération a pu être réalisée grâce au courage et au professionnalisme des cadres de l'INSEED, à l'engagement remarquable des agents occasionnels recrutés et formés pour la circonstance auxquels il convient de leur rendre un hommage mérité.

Avec les résultats du recensement Général des Entreprises (RGE), le Gouvernement dispose désormais d'un précieux instrument pour l'élaboration des politiques en matière de promotion du secteur privé. Cet instrument est également à la disposition du grand public et de différents acteurs de l'activité socio-économique : opérateurs économiques, Organisations Non Gouvernementales, Associations de Développement, Partenaires bilatéraux et multilatéraux.

Le présent document constitue le rapport général de l'opération et décrit toutes les différentes phases ayant marqué l'aboutissement de cette œuvre de la conception de l'opération à la rédaction des rapports d'analyse. Il présente également une masse des données analytiques permettant d'apprécier le poids du secteur privé dans l'économie nationale et de connaître ce secteur dans tous les aspects. Les résultats de cette opération viennent combler un grand vide en matière de statistiques d'entreprises.

J'exhorte tous les services de l'administration publique, les opérateurs économiques, les acteurs de la société civile et les Partenaires au développement de se servir du présent rapport pour le plus grand bénéfice de notre pays.

Je voudrais saisir cette opportunité pour exprimer, toute notre gratitude à tous nos partenaires nationaux et internationaux dont la contribution matérielle, technique et financière a permis la réussite de cette importante opération ; surtout, je voudrais souligner en gras le soutien des autorités du MPCJ dont nous avons bénéficié pendant toute la mise en œuvre de l'opération.

Je tiens à remercier particulièrement l'Union Européenne (UE) et la Banque Africaine de Développement (BAD) dont les contributions financières ont été déterminantes dans la réalisation de l'opération.

MARIAM MAHAMAT NOUR

RESUME EXECUTIF

Le recensement général des entreprises a permis de dénombrer toutes les unités économiques installées sur le territoire national. Au cours de cette opération 30 761 unités ont été physiquement identifiées. La répartition spatiale de ces unités a fait ressortir que près de la moitié des unités économiques sont concentrées dans la ville de N'Djaména. Les créations d'unités économiques sont plus importantes au cours de la période 2004-2014. On note qu'en moyenne 2 054 unités économiques créées par an sur la période 2004-2014, 748 unités économiques par an sur la période 2001-2003 et seulement 368 unités économiques par an au cours de la décennie 90. Cette situation a permis de comprendre que l'exploitation du pétrole a contribué fondamentalement au changement de la structure économique du Tchad.

Au plan des branches d'activité des unités économiques exerçant au Tchad, il faut noter que, principalement, les unités économiques exercent dans six branches d'activités et celles-ci constituent environ 95% des unités économiques : commerce (76,2%), activités de fabrication (9,7%), hébergement et restauration (5,4%), autres activités (2,2%), information et communication (1,1%) et enseignement (1,1%). Le regroupement des branches en secteur d'activités a permis de distinguer trois secteurs avec des proportions relativement différentes. Le poids du secteur tertiaire est de 89,6% alors que celui du secondaire est de 10,4% et le primaire 0,1%.

En matière d'emplois, les unités économiques installées dans la ville de N'Djaména occupent 44 318 individus soit en moyenne 3 employés par unité contre 30 621 personnes dans les autres régions du pays soit une moyenne de 2 personnes par unité économique. Les branches d'activité dans lesquelles le nombre moyen d'employés est plus important sont celles dont les investissements en ressources financières et en haute technologie sont les plus importants. Il s'agit des industries extractives (72,5 personnes par unité économique), de la branche de construction (38,8 personnes par unité économique) et dans une moindre mesure des activités financières et d'assurances (13,9 personnes par unité) et de l'enseignement (11 personnes par unité).

Le profil des chefs d'unités économiques a permis de les caractériser en fonction de leur sexe. Il est donc établi que 97% de ces entrepreneurs sont des hommes contre seulement 3% des femmes. La proportion des mariés reste également très importante : 88,1% des mariés contre 10,5% des célibataires et 0,5% des divorcés. L'âge moyen de ces chefs d'unités économiques se situe à 37,8 ans.

Aussi, 48,5% des chefs d'unités économiques sont sans niveau scolaire et 69,5% ne possèdent aucun diplôme. Seulement 7,4% ont le niveau universitaire et 5,3% ont au moins la licence.

Le climat des affaires joue aussi un rôle important pour la survie des entreprises. Un climat sain attire plus d'investissements et par conséquent met les investisseurs en confiance. L'appréciation de ce climat fait ressortir que 20% des chefs d'unités économiques ont une mauvaise impression sur le climat des affaires contre 17% qui

ont une bonne image et 47% qualifient le climat d'affaires d' « assez bon ». Cette appréciation varie selon la taille et le type des entreprises. En effet, au sein des Grandes Entreprises (GE), 19% des chefs d'unités économiques estiment que le climat des affaires est bon au Tchad et 22% affirment plutôt que le climat est mauvais. En ce qui concerne les Moyennes Entreprises (ME), il est établi que 22% des chefs d'entreprise estiment que le climat des affaires est bon contre 13% qui estiment que le climat est mauvais. Enfin, au niveau des Petites Entreprises (PE), la proportion des chefs estimant que le climat des affaires est bon est de 19% alors que ceux qui estiment que le climat est mauvais représente 13%.

En termes d'obstacles rencontrés par les chefs d'unités économiques, les plus courants sont par ordre d'importance : énergie et eau, fiscalité, accès au crédit, transport et corruption. Ces obstacles constituent pour eux un frein au développement des activités.

En ce qui concerne les relations entre les unités économiques et les pouvoirs, il est ressorti que 19% des chefs d'unités économiques estiment ces relations sont bonnes, 21% affirment qu'elles sont mauvaises et 24% sont sans opinion.

INTRODUCTION

La science économique enseigne que le secteur privé est la base de toute création de richesse et de toute croissance économique inclusive et durable. Il garantit les emplois, source de revenus et apporte sous diverses formes plus de recettes fiscales et non fiscales à l'Etat pour lui permettre de faire face à ses charges.

Cette importance du secteur a été toujours relevée et soulignée dans tous les documents de politique économique nationale (Vision 2030, PND 2013-2015, SND-PME 2012-2015) mais sa contribution effective à la création de la richesse et au développement socio-économique du pays est marginale et mal connue et pour cause, les coûts élevés des facteurs de production, le code d'investissement peu attractif, un secteur bancaire très restreint et mal réparti sur le territoire national, une faible structuration professionnelle. Les statistiques sur le secteur publiées de manière périodique par les Institutions internationales confirment cette situation non reluisante : le Doing business 2015 classe en effet le Tchad 185^{ème} /189 tandis que l'indice de compétitivité du forum mondial 2009 lui accorde le classement de 139^{ème} /139.

Conscient des défis à relever pour faire du secteur privé la véritable source de création de richesse et un facteur de croissance inclusive et durable, les autorités ont adopté une stratégie axée sur la promotion des PME, le développement des industries extractives, le développement industriel, la promotion du commerce et du tourisme, le développement artisanal et du secteur financier.

Cette stratégie en pleine phase d'application s'est matérialisée par plusieurs actions concrètes dont la création du guichet unique et de l'ANIE, le développement des micro-crédits et autres réformes. L'enjeu majeur est de pouvoir mettre en place les conditions permettant d'améliorer le climat des affaires, de renforcer les capacités d'intervention des acteurs et d'assurer la compétitivité de l'économie tchadienne. Dans la même lancée, le Gouvernement poursuit la mise en œuvre des réformes suggérées par le livre Blanc du Conseil National du Patronat Tchadien (CNPT) et l'application des mesures susceptibles d'atténuer ou de minimiser les autres contraintes.

Le Recensement Général des Entreprises dont le présent rapport est l'un des fondements de la stratégie de développement du Secteur privé. En effet, il a permis de dénombrer et de repérer toutes les unités économiques, de recueillir les opinions des chefs d'entreprises sur le climat des affaires au Tchad et de dessiner les perspectives mais surtout il a permis de mettre à jour la base des données sur les unités économiques au Tchad.

Après avoir rappelé le contexte et les aspects méthodologiques inhérents à toute opération de cette envergure, le rapport présente succinctement la démographie des unités économiques au Tchad, les infrastructures dans lesquelles évoluent ces unités économiques ainsi que l'environnement des affaires au Tchad du point de vue des opérateurs économiques.

I. CONTEXTE ET ASPECTS METHODOLOGIQUES

I.1 Contexte général

Le gouvernement tchadien, à travers les orientations stratégiques de développement à l'horizon 2030 (Plan National de Développement, la vision 2030, la Stratégie Nationale de Développement des Petites et Moyennes Entreprises et la stratégie nationale des micro-finances) a fait de la promotion du secteur privé le principal levier de la croissance accélérée. L'objectif est de parvenir à un développement économique et social durable, par l'entremise de mécanismes appropriés de redistribution de la richesse créée.

La promotion du secteur productif passe par l'existence d'entreprises compétitives, génératrices d'emplois rémunérateurs. C'est pourquoi une attention particulière est accordée aux mesures à prendre en vue de favoriser la création de nouvelles entreprises. Dans le cadre de la Stratégie Nationale de Développement des petites et moyennes entreprises, des axes stratégiques sont définis en vue de favoriser l'éclosion des PME.

Ces décisions, de nature à améliorer le cadre des activités économiques et à induire une croissance économique durable, doivent être prises sur la base d'informations statistiques fiables (effectif et nature des entreprises existantes, etc.), pouvant contribuer à saisir périodiquement la structure et la dynamique des entreprises et à analyser les différents problèmes socio-économiques y afférents. Ainsi, face à ce besoin d'actualisation de la base de sondage afin d'améliorer l'appréhension de la dynamique du tissu industriel du Tchad, il devient nécessaire pour la gestion économique, de connaître avec une certaine régularité, les capacités de production, le niveau de production, l'emploi, les liaisons inter-entreprises et la diversité des entreprises industrielles, commerciales, etc. C'est dans cette logique que s'inscrit la réalisation du Premier Recensement Général des Entreprises (RGE1).

Aussi, pour ces orientations stratégiques de développement, la demande de données économiques est forte, et les utilisations sont diversifiées : d'une part, le gouvernement a besoin des données du recensement des entreprises pour poser un diagnostic complet sur le tissu productif national afin de pouvoir entreprendre des actions dans le cadre de la planification économique en général et de la relance du secteur privé en particulier ; et d'autre part, les opérateurs économiques ont besoin de bonnes données économiques sectorielles afin de mieux orienter leurs décisions d'investissement et l'identification de partenaires pour la sous-traitance, la logistique, la communication et l'information, les finances, etc. A ces deux grandes catégories d'utilisateurs, il faut ajouter les chercheurs pour les analyses et les partenaires au développement pour l'identification des secteurs de financement. On ne saurait ignorer le système statistique qui a besoin des données du recensement pour la mise à jour de la base de sondage.

I.2 Caractéristiques économiques, démographique et géographiques du Tchad

Le contexte géographique du Tchad est si particulier qu'il est important de disposer d'une base de données nationale sur les entreprises et mise à jour régulièrement. En effet, la grande superficie du territoire géographique du Tchad (1.284 000 km²) nécessite une opération de couverture nationale pour cerner toutes les dimensions entrepreneuriales au Tchad. Situé au cœur du continent africain entre le 8ème et le 23ème degré de latitude Nord, et entre le 14ème et le 24ème degré de longitude Est, le Tchad est un pays enclavé qui s'étend sur 1700 km du

Nord au Sud et sur 1000 km de l'Est à l'Ouest. Il partage ses frontières avec six pays et avec eux leurs réalités économiques: la Libye au Nord, le Soudan à l'Est, le Cameroun, le Niger et le Nigeria à l'Ouest et la République Centrafricaine (RCA) au Sud.

Sa situation climatique variée avec trois principales zones impacte fondamentalement la vie des unités économiques. Ainsi, on distingue :

- la zone saharienne au Nord marquée par une très faible pluviométrie, soit moins de 300 mm par an ;
- la zone sahélienne au centre avec une pluviométrie allant de 300 mm à 700 mm par an
- la zone soudanienne au Sud avec une pluviométrie variant de 700 mm à 1300 mm par an.

Sur le plan démographique, avec un taux d'accroissement naturel de 3,5% l'an, la population tchadienne recensée en 2009 à 11 039 873 ¹d'habitants va doubler dans environ 20 ans, augmentant ainsi la pression sur les pouvoirs publics et les entreprises à accroître proportionnellement leurs offres pour satisfaire les besoins et les nouvelles demandes. D'après le même RGPH 2, cette population est très jeune et composée autant de femmes (50%) que d'hommes. Elle est surtout très inégalement répartie dans le territoire national avec une densité moyenne de 8,6 habitants au Km² en 2009. Elle varie en effet très fortement d'une région à une autre avec un plafond de 77.3 Habitants/km² dans la région du Logone Occidental et un plancher de 0.1 Habitant/Km² dans le Tibesti. Il est donc évident que cette répartition inégale de la population en termes de nombre de consommateurs affecte le mode de fonctionnement et le choix du lieu d'implantation des unités économiques.

Sur le plan économique, après plusieurs années d'investissements dans la construction d'infrastructures de production et de transport, le Tchad a commencé à exporter du pétrole brut en 2003. Cette nouvelle donne économique a considérablement changé la structure de l'économie nationale, la vie sociale et politique.

Malgré les risques réels d'un désintéressement face aux flux massifs des revenus pétroliers, les activités agricoles et pastorales revêtent une importance stratégique majeure en matière de développement durable pour les pouvoirs publics. D'une part, elles occupent une part importante dans l'économie nationale (environ 80% de la population active pratique l'agriculture au Tchad² tandis que l'élevage représente environ 50% des exportations du pays³). D'autre part, ces secteurs disposent d'importants atouts sur lesquels le Tchad peut et entend fonder son processus de diversification économique et de développement durable. C'est sur ces principaux secteurs – ainsi que sur d'autres filières porteuses – qui tirent leur dynamique dans une sphère à forte concentration de populations pauvres et vulnérables que la politique de développement du secteur privé est orientée. Il repose essentiellement sur des branches économiques aussi importantes que les PME, industries, commerce, artisanat, tourisme et finance. Le Tchad offre donc une potentialité immense en matière de développement des affaires, même si l'environnement des affaires est souvent taxé des plus

¹Deuxième Recensement Général de la Population et de l'Habitat (RGPH.2)

²Rapport de suivi du PND, 2013.

³Si les échanges informels de bétails étaient pris en compte, cette proportion serait beaucoup plus grande [Plan National de Développement de l'Élevage (PNDE) 2009-2016, Ministère de l'Élevage et des Ressources Animales, juin 2008].

mauvais dans le monde selon le classement doing business et l'indice de facilité de faire des affaires ci-dessous :

Tableau 1 : Classement du Tchad selon les critères de Doing Business.

Années	2009	2010	2011	2012	2013	2014	2015
Classement	175e /181	183e /183	183e /183	183e /183	184e /185	189e/18 9	185e/18 9

Source : Doing Business

Tableau 2 : Indice de la facilité de faire des affaires

Pays de la CEMAC	2014	2013	2012	2011	2010	2009
Gabon	163	170	156	156	158	151
Guinée équatoriale	166	162	155	164	170	169
Cameroun	168	161	161	168	171	167
République du Congo	185	183	181	177	179	179
République centrafricaine	188	185	182	182	183	183
Tchad	189	184	183	183	178	176

Source : Doing Business

I.3 Aperçu méthodologique

L'objectif principal du premier Recensement Général des Entreprises est de collecter les informations quantitatives et qualitatives sur tous les établissements installés sur le territoire national afin d'évaluer le niveau de la production actuelle des biens et services, de construire un Répertoire National d'Entreprises (RNE), de mettre en place une nouvelle base de sondage pour relancer les enquêtes de conjoncture, de construire un nouvel éventail d'indicateurs des comptes nationaux permettant un meilleur suivi de l'évolution de l'économie nationale.

I.3.1 Concept et définitions

Il est important de rappeler les concepts et définitions clés qui ont soutenu la réalisation ce recensement.

- Le recensement couvre toutes les entreprises exerçant une activité économique sur le territoire national. Cette opération concerne les unités économiques disposant ou non d'une structure de gestion organisée.
- L'unité statistique à recenser est essentiellement l'établissement appartenant à toute entreprise du secteur moderne et ainsi que les unités économiques sédentaires ayant un siège et évoluant dans l'informel.
- Les unités artisanales et toutes les entreprises à caractère strictement familial n'ayant pas de numéro DGI, ne produisant pas de documents comptables selon un plan formel, mais pouvant faire le point hebdomadaire ou mensuel de leurs recettes et de leurs charges et utilisant une main d'œuvre rémunérée ou non sont incluses dans le champ du recensement.
- Les établissements ayant un statut d'entreprise individuelle, qui ne confectionnent pas une Déclaration Statistique et Fiscale mais qui tiennent un compte d'exploitation et un compte partiel de bilan sont retenus à priori. C'est le cas de certaines boulangeries, quincailleries, pressings, alimentations, etc.
- Toutes les boutiques et bars des marchés ainsi que ceux bien constitués dans les quartiers sont concernés par le RGE1.
- Les établissements sans enseignes et/ou difficilement repérables (prestataires de services, opérateurs de BTP, etc.) mais exerçant formellement une activité font partie du champ.

I.3.2 Principales phases du Recensement des entreprises

Le Recensement Général des Entreprises (RGE) comporte deux phases : la phase de repérage des unités d'observation et la phase de dénombrement.

I.3.2.1 Repérage des unités d'observation

L'opération consiste à repérer toutes les unités statistiques existant sur le territoire national. Chaque agent est muni d'un questionnaire léger pour relever les informations utiles à la géo localisation des établissements ainsi que des indications nécessaires pour retrouver les promoteurs des entreprises ou leurs correspondants. Les agents de repérage recrutés ont travaillé dans le milieu urbain qui est constitué de tous les chefs-lieux des régions et des départements.

A cause de la concentration des activités dans la région de NDjamena, celle-ci est traitée différemment des autres régions du Tchad.

Tableau 3 : Zones de supervision

Zone de supervision N°0	NDjamena
Zone de supervision N°1	Moyen Chari, Mandoul, Logone Occidental et Logone Oriental
Zone de supervision N°2	Chari Baguirmi, Hadjer Lamis, Tandjilé, Mayo-kebbi Est, Mayo-Kebbi Ouest et N'Djaména (ratissage)
Zone de supervision N°3	Lac, Kanem, Barh El Gazal, Batha, Salamat et Guéra
Zone de supervision N°4	Ouadaï, Sila, Wadi Fira, Borkou, Ennedi Est et Ennedi Ouest.

1.3.2.2 Dénombrement général

C'est le comptage exhaustif de toutes les entreprises et leurs caractéristiques. En tant que tel, il a couvert toute l'étendue du territoire national. L'opération a consisté à passer d'entreprise en entreprise pour recenser, à l'aide d'un questionnaire et par interview directe tous les chefs d'établissement ou leurs représentants. Cette collecte a duré deux (02) mois dont un (01) mois pour la ville de N'Djamena. Pour la réussite de ce dénombrement, un certain nombre d'action, ont été exécutés par l'INSEED :

- La sensibilisation ;
- La formation du personnel de terrain ;
- Le dénombrement proprement dit ;
- La prise des coordonnées géo-référencées complémentaires pour les entreprises omises lors du repérage des unités ;

Au total, 175 agents ont été déployés sur le terrain pour effectuer la collecte des données auprès des établissements.

Dans la plupart des régions, les équipes d'agents recenseurs ont procédé au ratissage des rues pour y identifier puis recenser toutes les unités de production. Ce ratissage s'est opéré en trois phases :

- Une phase d'identification consistant à recueillir auprès des responsables d'unités ou toute personne rencontrée, des informations élémentaires pouvant permettre au chef d'équipe d'identifier l'entreprise sur la carte de ZD et sur la liste.
- Une phase de collecte des données consistant à administrer aux unités préalablement identifiées les questionnaires appropriés. A cet effet, les différents types de questionnaires préalablement décrits seront utilisés ;
- Une phase de prise des coordonnées géo-référencées au cas où l'agent constate que les coordonnées géographiques de cette unité économiques interrogées sont omises sur la liste.

Une fois la collecte terminée, les opérations d'archivages ont été organisées de la même façon que lors de la phase de repérage. Au bout de deux (2) mois des travaux, tous les questionnaires ont été saisis. Le processus d'apurement a démarré juste après la saisie, pour corriger d'éventuelles erreurs. C'est cette base corrigée qui a fourni les tableaux d'analyse pour ce présent rapport.

PRINCIPAUX RESULTATS

II. PROFIL DES UNITES ECONOMIQUES

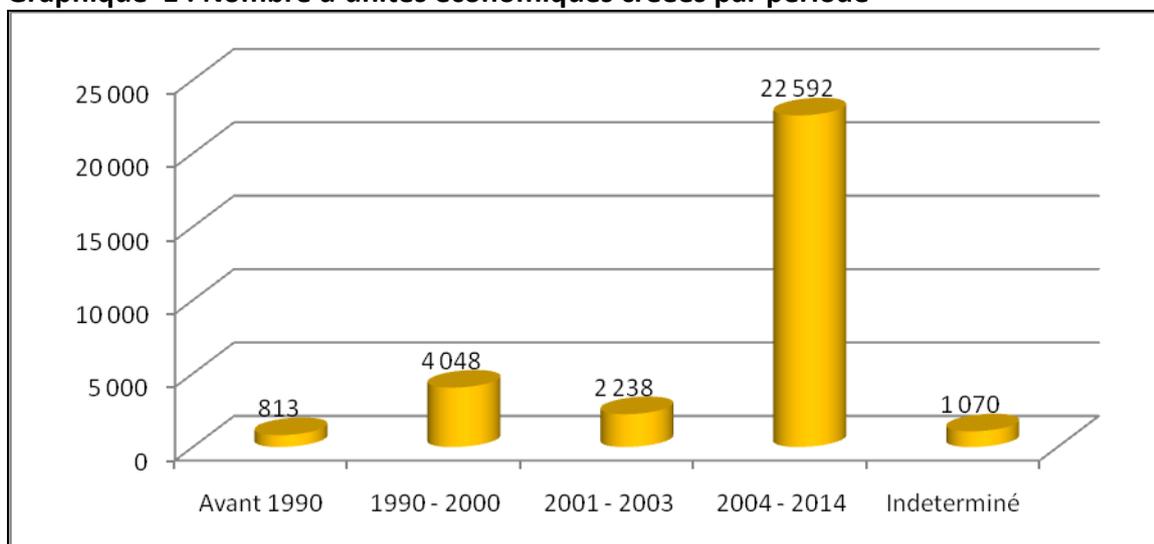
Dans cette partie, il sera question de l'étude de la démographie des unités économiques du pays. L'objectif visé est de donner les caractéristiques socio-économiques des unités de production et de cerner leur répartition spatiale ainsi que leur regroupement dans les différents branches et secteurs d'activité. Il sera également question de l'analyse des différentes formes des unités économiques, de leur mode d'imposition et de gestion et du profil des dirigeants de ces entités économiques.

II.1 Situation générale des unités économiques au Tchad

Au cours du recensement des unités économiques du Tchad en 2014, 30 761 unités ont été effectivement dénombrées. Parmi ces unités, l'on note la présence de 1 070 qui n'ont pas fourni la date de leur création.

La création des unités économiques a évolué dans le temps. Avant 1990, 813 entités ont été créées alors qu'au courant de la décennie 1990, le nombre d'entreprises créées a atteint le chiffre de 4 048 soit 13,2% des unités totales soit 368 unités en moyenne par an. Entre 2001 et 2003, le nombre moyen d'unités créées par an se situe autour de 748 soit un total de 2 238 unités. Après l'exploitation du pétrole de Doba, l'on remarque une hausse spectaculaire de création des unités économiques. La moyenne annuelle se situe autour de 2 054 unités. Cela montre l'importance des industries extractives et le rôle multiplicateur qu'elles jouent au sein de l'économie nationale.

Graphique 1 : Nombre d'unités économiques créées par période

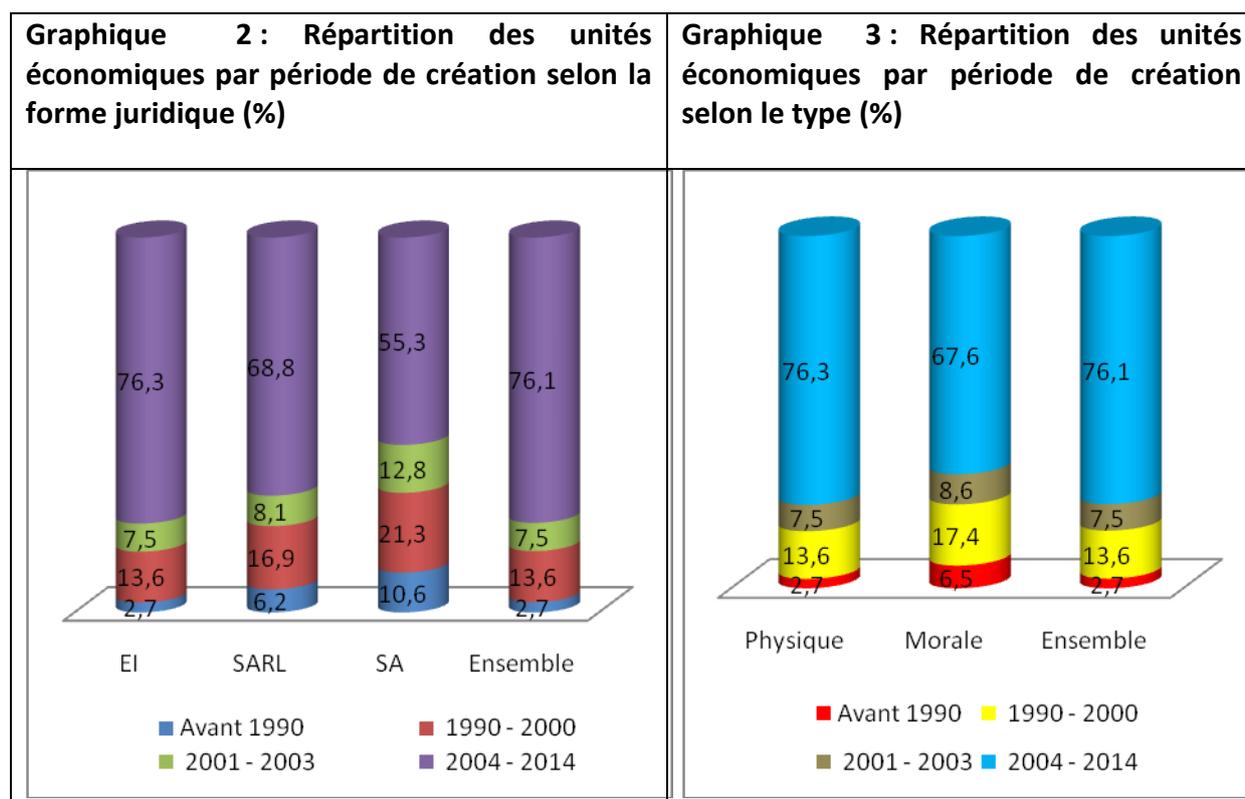


La distribution par type selon la période de création révèle que la plupart des unités économiques ont été créées au cours de la période 2004-2014. Proportionnellement, les entreprises individuelles (EI) créées au cours de la dernière période sont plus importantes que les SARL et ces dernières sont plus nombreuses que les SA.

A l'inverse, au cours de la période 2001-2003, proportionnellement les SA sont plus importantes que les SARL et celles-ci sont plus importantes que les EI.

Globalement, l'on note que d'une période à une autre, l'importance des proportions croit ou décroît d'un type d'unités économiques à un autre.

En ce qui concerne la nature des unités économiques, l'on remarque qu'au cours des périodes précédant l'exploitation du pétrole de Doba, les entités morales sont proportionnellement plus importantes que les entités physiques. A contrario, après l'exploitation du pétrole, les entités physiques sont plus nombreuses proportionnellement que les entités morales. Cette situation serait imputable en partie au développement de nouvelles formes d'activités tels que le nettoyage des locaux, le lavage des vêtements, le gardiennage, le jardinage, etc. Toutes ces activités seraient imputables aux effets multiplicateurs du pétrole.



La répartition spatiale de ces entités économiques selon les régions du Tchad fait ressortir que près de la moitié de ces unités exerce dans la ville de N'Djaména. Après la ville de N'Djaména (49%), ce sont les régions du Ouaddaï, du Logone Occidental et du Moyen Chari qui viennent avec des proportions respectives de 8,5%, 5,6% et 4,6%. Par contre, les régions du Sila, du Chari Baguirmi et de l'Ennedi ont des proportions inférieures à 1%. Cette situation s'expliquerait en partie par l'effectif moins important des populations dans ces régions. En effet, le développement des activités économiques dans une région est fonction de l'effectif de la population mais aussi des potentialités économiques de la région elle-même.

Tableau 4 : Répartition du nombre d'unités économiques par région

Région	Effectif	Proportion (%)	Région	Effectif	Proportion (%)
Batha	532	1,7	Moyen-Chari	1 405	4,6
Borkou	530	1,7	Ouaddaï	2 595	8,4
Chari-Baguirmi	188	0,6	Salamat	584	1,9
Guera	752	2,4	Tandjile	551	1,8
Hadjer-Lamis	456	1,5	Wadi Fira	1 382	4,5
Kanem	468	1,5	Ville de N'Djamena	15 067	49,0
Lac	430	1,4	Barh-EI-Gazal	546	1,8
Logone Occidental	1 733	5,6	Ennedi Ouest	386	1,3
Logone Oriental	1 300	4,2	Sila	277	0,9
Mandoul	612	2,0	Ennedi Est	168	0,5
Mayo-Kebbi Est	481	1,6	Total	30 761	100,0
Mayo-Kebbi Ouest	318	1,0			

II.2 Branche et secteur d'activités des unités économiques

La répartition des entreprises en fonction des branches d'activité montre que plus des trois quarts des entités économiques recensées exercent dans le commerce. La branche des activités de fabrication ne représente que 10% de l'ensemble des entités économiques alors que l'hébergement et la restauration compte pour 5,2%. Par ailleurs, le développement des institutions de formation ces dernières années a permis de rehausser le nombre d'établissements privés exerçant dans la branche enseignement. La proportion de ces entités économiques s'élève à 2,3%.

Les branches les moins représentées sont la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et pollution, agriculture, sylviculture et pêche, production et distribution d'électricité et de gaz et activités extractives (moins de 1%). Cette faible proportion des entreprises dans ces branches s'expliquerait par le fait que, l'exercice de l'activité dans ces branches est soumis à l'obtention préalable des licences et permis et les investissements à réaliser sont très importants. Par exemple, en ce qui concerne la production d'électricité, la seule entreprise exerçant dans cette branche est la Société Nationale d'Electricité (SNE).

Tableau 5 : Répartition des unités économiques par branche d'activité

Branche d'activité	Effectif	Proportion (%)
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE	5	0,02
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	10	0,03
ACTIVITES DE FABRICATION	2 993	9,73
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	7	0,02
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	1	0,00
CONSTRUCTION	99	0,32
COMMERCE	23 445	76,22
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	124	0,40
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	1 657	5,39
INFORMATION ET COMMUNICATION	361	1,17
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	65	0,21
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	138	0,45
ENSEIGNEMENT	338	1,10
AUTRES ACTIVITÉS	693	2,25
ND	825	2,68
Total	30 761	100

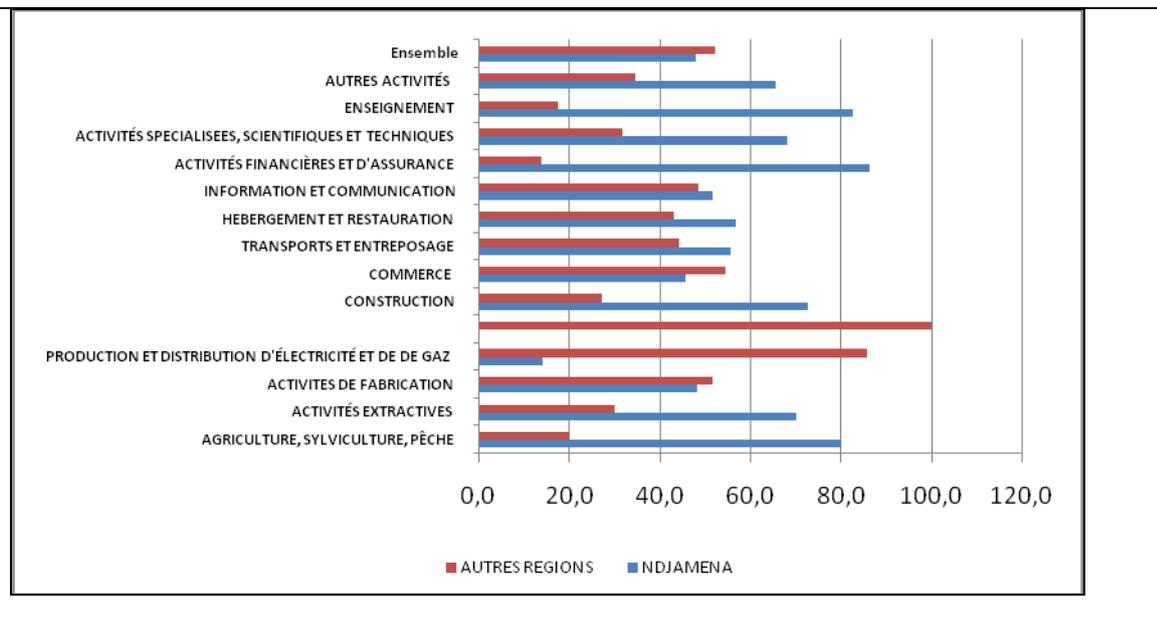
La répartition des branches d'activité des unités économiques selon l'année de création montre que, toutes branches d'activités confondues, le nombre de création est plus important au cours de la période 2004-2014 que les autres périodes. On note que toutes les unités de production et distribution d'électricité et de gaz ainsi que celles de production, assainissement, traitement des déchets et dépollution ont été créées entre 2004 et 2014. Au cours de la période avant 1990, c'est la branche agriculture, sylviculture et pêche qui a la plus grande proportion (20%). Par contre, au cours de la décennie 1990, proportionnellement, c'est la branche « enseignement » qui a connu le taux de création le plus élevé (23,3%). Il en est de même de la période 2001-2003.

Tableau 6 : Répartition d'unités économiques par période de création selon la branche d'activité

Branche d'activité	Période de création				Total
	Avant 1990	1990 - 2000	2001 - 2003	2004 - 2014	
Agriculture, sylviculture, pêche	20,0	20,0	0,0	60,0	100,0
Activités extractives	11,1	11,1	11,1	66,7	100,0
Activités de fabrication	3,6	12,8	7,3	76,3	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,0	0,0	0,0	100,0	100,0
Construction	9,2	16,3	11,2	63,3	100,0
Commerce	2,7	14,3	7,8	75,1	100,0
Transports et entreposage	4,2	10,1	13,4	72,3	100,0
Hébergement et restauration	1,5	7,4	4,1	87,0	100,0
Information et communication	1,1	5,9	4,2	88,8	100,0
Activités financières et d'assurance	9,5	15,9	9,5	65,1	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	2,2	17,6	3,7	76,5	100,0
Enseignement	3,9	23,3	15,5	57,3	100,0
Autres activités	0,6	6,7	5,0	87,7	100,0
Ensemble	2,7	13,6	7,5	76,1	100,0

La distribution des branches d'activités selon les zones d'implantation des unités économiques indique que la plupart de ces unités sont concentrées dans la ville de N'Djaména. Il ressort par exemple que plus de 80% des unités d'enseignement, de l'agriculture, de sylviculture et de pêche et des activités financières et d'assurances se trouvent à N'Djaména. Par contre, pour la branche « commerce », 54,3% des unités sont dans les autres régions et 45,7% à N'Djaména. Par ailleurs, plus de la moitié des unités économiques des branches « transport et entreposage », « hébergement et restauration » et « information et communication » sont localisées dans la ville de N'Djaména.

Graphique 4 : Répartition des unités économiques par branche d'activité selon la région

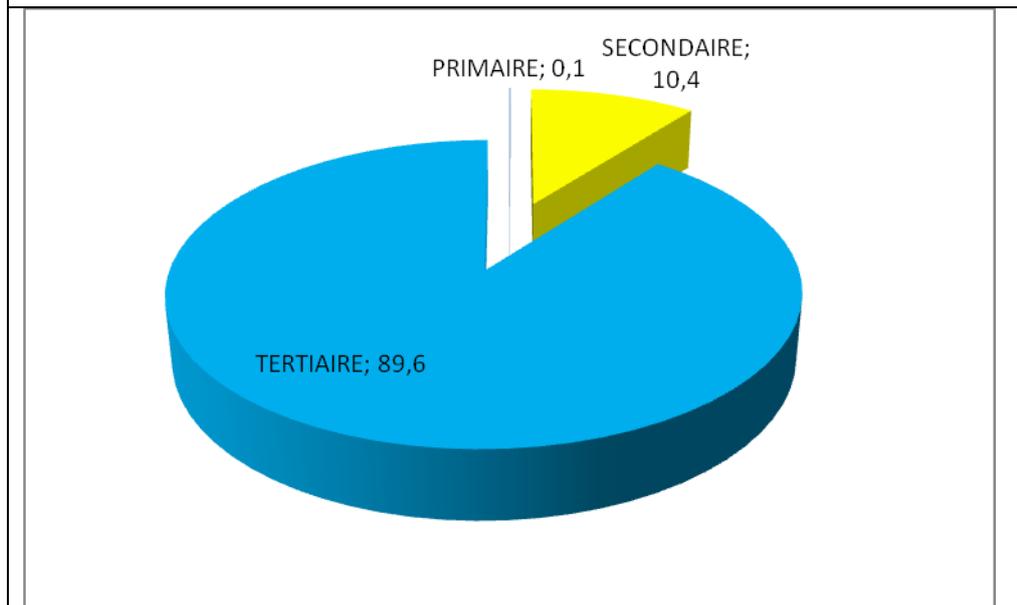


Le regroupement des branches d'activité en secteur d'activité a permis de distinguer trois secteurs : le primaire, le secondaire et le tertiaire.

Le secteur primaire regroupe l'agriculture, la sylviculture et la pêche et les industries extractives. Le secteur secondaire regroupe les activités de fabrication, de production et distribution d'électricité et de gaz, la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de dépollution et de construction. Le secteur tertiaire regroupe le commerce, le transport et l'entrepôt, l'hébergement et la restauration, l'information et la communication, les activités financières et d'assurances, les activités spécialisées, scientifiques et techniques, l'enseignement et les autres activités.

L'analyse du diagramme des différents secteurs d'activité révèle que le secteur tertiaire occupe une place prépondérante dans l'économie. En effet, environ 90% des activités sont consacrées dans ce secteur et 10% sont au secondaire. Le secteur primaire ne constitue que 0.1% des entités économiques recensées. Cette situation s'expliquerait par le fait que l'agriculture, la sylviculture et la pêche sont principalement des activités des ménages et non des entités économiques légalement constituées. En dehors de la production de la gomme arabique, peu d'entités économiques formelles exercent dans ce secteur. Les activités sont plus en aval de la production c'est-à-dire dans la transformation, la distribution, le transport et le commerce.

Graphique 5 : Répartition des unités économiques par secteur d'activité



L'analyse des secteurs d'activité selon les régions fait ressortir que pour le secteur primaire, principalement deux régions sont concernées par ces activités : il s'agit de la ville de N'Djaména et de la région du Bahr El Gazal avec respectivement 73,3% et 13,3% des entités économiques. Le Mayo Kebbi ouest et le Wadi Fira se partagent le reste soit 6,7% par région. L'absence des industries extractives dans les régions du Logone occidental, du Logone oriental et du Chari Baguirmi s'explique par le fait que le siège des unités de productions se trouvant dans ces régions se trouvent dans la ville de N'Djaména.

Pour le secteur secondaire, sa répartition dans les régions du Tchad indique qu'environ la moitié des unités de production de ce secteur est concentrée dans la ville de N'Djaména. Les régions dans lesquelles les proportions des unités économiques du secteur secondaire sont celles du Ouaddaï (9,5%), du Logone Occidental (5,2%), du Moyen Chari (4,9%), du Logone Oriental (4,7%) et du Wadi Fira (4,2%). Par contre, les régions du Sila, de l'Ennedi ouest et de l'Ennedi Est disposent de moins de 1% des unités de productions du secteur secondaire.

En ce qui concerne le secteur tertiaire, il ressort aussi que la ville de N'Djaména occupe la première place dans ce secteur avec une proportion de 47,7% suivie du Ouaddaï (8,6%), du Logone Occidental (5,8%) et du Wadi Fira (4,7%). Dans les régions du Sila, de l'Ennedi Est et du Chari Baguirmi, les proportions restent inférieures à 1%.

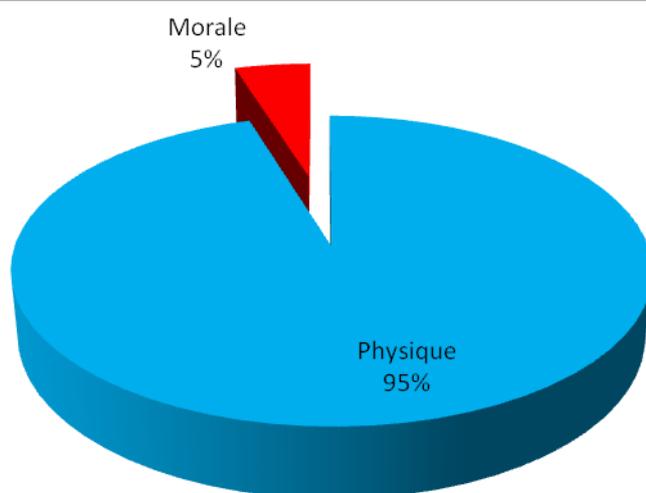
Dans l'ensemble, il faut noter que la ville de N'Djaména reste prédominante dans tous les secteurs d'activités.

Tableau 7 : Répartition d'unités économiques par région selon le secteur d'activité (%)

Région	Secteur d'activité			Ensemble
	PRIMAIRE	SECONDAIRE	TERTIAIRE	
Batha	0,0	1,8	1,8	1,8
Borkou	0,0	1,4	1,8	1,8
Chari-Baguirmi	0,0	1,3	0,6	0,6
Guera	0,0	2,1	2,6	2,5
Hadjer-Lamis	0,0	1,6	1,5	1,5
Kanem	0,0	1,2	1,6	1,6
Lac	0,0	1,2	1,5	1,4
Logone Occidental	0,0	5,2	5,8	5,8
Logone Oriental	0,0	4,7	4,3	4,3
Mandoul	0,0	1,0	2,2	2,0
Mayo-Kebbi Est	0,0	1,6	1,6	1,6
Mayo-Kebbi Ouest	6,7	1,2	1,0	1,1
Moyen-Chari	0,0	4,9	4,6	4,6
Ouaddaï	0,0	9,5	8,6	8,7
Salamat	0,0	1,7	2,0	2,0
Tandjile	0,0	2,8	1,7	1,8
Wadi Fira	6,7	4,2	4,7	4,6
Ville de N'djamena	73,3	49,0	47,7	47,8
Barh-El-Gazel	13,3	1,7	1,8	1,8
Ennedi Ouest	0,0	0,5	1,4	1,3
Sila	0,0	0,9	0,9	0,9
Ennedi Est	0,0	0,4	0,6	0,6
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

La répartition des entités économiques selon le type montre qu'environ 95% de ces entités sont de personnes physiques. Cette forte proportion des personnes physiques s'expliquerait en partie par le fait que la culture d'entreprise sociétaire n'est pas encore développée et aussi par le fait que les activités économiques au Tchad sont l'œuvre d'héritage des acteurs concernés. Peu d'initiatives nouvelles sont mises en œuvre et en plus la constitution des unités économiques par l'apport des sociétaires ou actionnaires est plus la résultante des firmes étrangères. De même, les banques offrent peu de possibilités aux individus de s'installer et de se constituer en actionnaires.

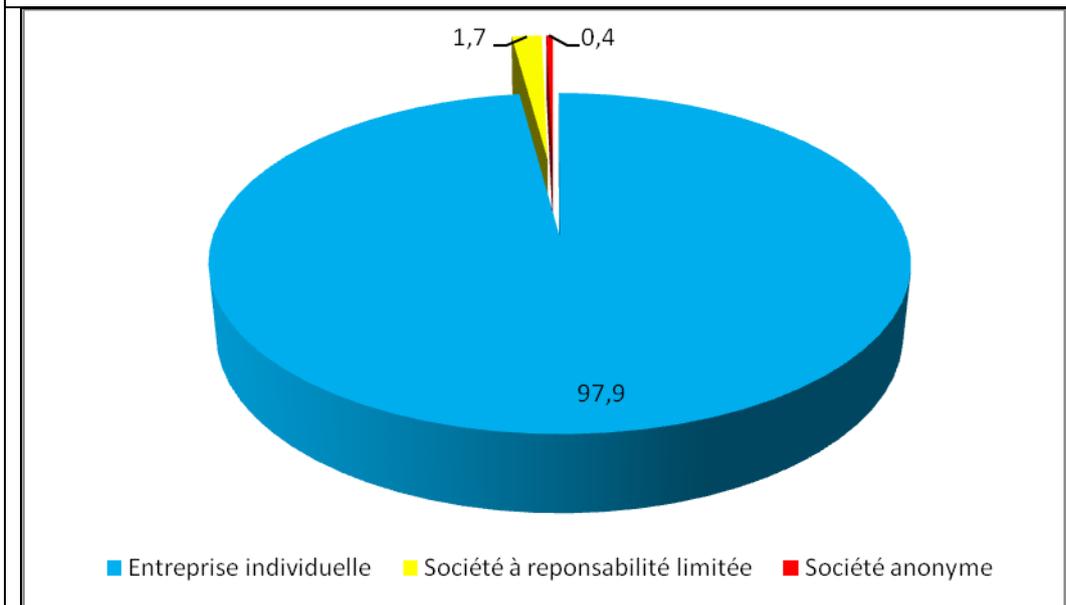
Graphique 6 : Répartition des unités économiques par type



II.3 Forme juridique et mode d'imposition des unités économiques

La forme juridique des entreprises permet de voir comment a été formé le capital de l'entreprise. Au vu du graphique 07 ci-dessous, il est établi qu'environ 98% des unités sont de type individuel. Les sociétés à responsabilité limitée (SARL) et les sociétés anonymes (SA) constituent moins de 2% de l'ensemble des unités économiques recensées. Cette situation est la conséquence du fait qu'au Tchad, les unités économiques sont en grande partie des personnes physiques et non morales.

Graphique 7 : Répartition des unités économiques par forme juridique



La variation de la forme juridique selon les branches d'activités fait ressortir que quelle que soit la forme juridique, la branche « commerce » reste la plus importante. Elle est de 79,3% dans les entreprises individuelles (EI), 32,9% dans les SARL et 23,4% dans les SA. Cette situation est la conséquence logique de l'importance du commerce au sein de l'économie tchadienne.

Dans les EI, il faut noter que la seconde branche la plus importante est les activités de fabrication. Cela traduit sans doute la place qu'occupent les boulangeries dans cette branche d'activité. Au niveau des SARL, l'on remarque une certaine diversification des branches d'activité. En effet, 9,1% d'entre elles sont dans l'hébergement et la restauration, 9,6% dans les activités spécialisées, scientifiques et techniques, 7,3% dans l'enseignement et 11,6% dans les autres activités (santé humaine et animale, etc.).

Dans les SA, l'on note la présence des branches d'activités financières et d'assurance (17,8%), les activités de fabrication (15%), l'hébergement et la restauration (9,3%), la construction (8,4%) et les activités extractives (5,6%). Cette forme de société reflète bien la présence des banques, des assurances et des hôtels dans la formation de leur capital.

Par ailleurs, il y a lieu de remarquer que certaines branches d'activité ne sont pas l'œuvre des EI. Il s'agit des activités extractives, de la production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution, les activités financières et d'assurances et l'agriculture, la sylviculture et la pêche. Cela permet de montrer que les activités demandant plus de moyens (financiers, humains et techniques) ne peuvent être menées par un individu mais plutôt par un groupe.

Tableau 8 : Répartition d'unités économiques par forme juridique selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Forme juridique			Ensemble
	EI	SARL	SA	
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	1,0	0,0	0,0
Activités extractives	0,0	0,2	5,6	0,0
Activités de fabrication	10,0	6,9	15,0	10,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,0	0,0	0,9	0,0
Construction	0,2	5,1	8,4	0,3
Commerce	79,3	32,9	23,4	78,3
Transports et entreposage	0,3	7,7	6,5	0,4
Hebergement et restauration	5,5	9,1	9,3	5,5
Information et communication	1,1	6,1	3,7	1,2
Activités financières et d'assurance	0,1	2,6	17,8	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,3	9,6	0,9	0,5
Enseignement	1,0	7,3	0,0	1,1
Autres activités	2,1	11,6	8,4	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0

L'analyse des secteurs d'activité selon la forme juridique des entreprises montre que :

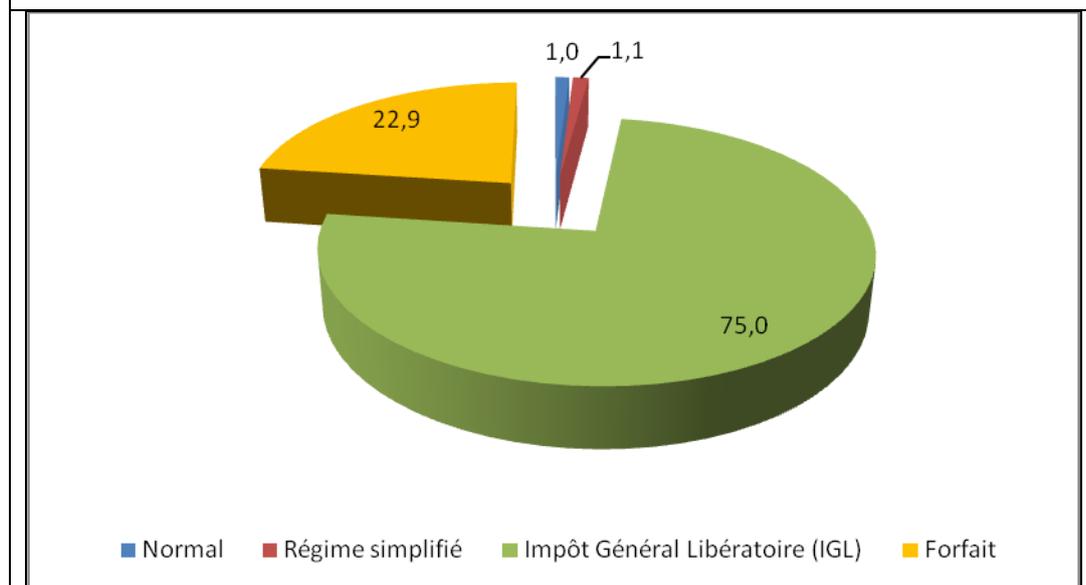
- Dans le secteur primaire, 40% des unités économiques sont des SARL, 40% des SA et seulement 20% des EI.
- Dans le secteur secondaire, 97,2% sont des EI, 2% des SARL et 0,8% des SA.
- Dans le secteur tertiaire, 98,1% sont des EI contre 1,7% des SARL et 0,4% des SA.
- Il ressort donc de ces éléments que la forme juridique est liée au secteur d'activité de l'unité économique.

Tableau 9 : Répartition d'unités économiques par secteur d'activité selon la forme juridique (%)

Secteur d'activité	Forme juridique			Total
	EI	SARL	SA	
PRIMAIRE	20,0	40,0	40,0	100,0
SECONDAIRE	97,2	2,0	0,8	100,0
TERTIAIRE	98,1	1,6	0,3	100,0
Ensemble	97,9	1,7	0,4	100,0

Au vu de la forme juridique des unités, l'on peut envisager sous quel régime d'imposition les unités économiques sont soumises. Il ressort du graphique que sur les 29 814 unités ayant déclaré leur régime d'imposition, trois quart sont soumis à l'impôt général libérateur (IGL) contre seulement un centième au régime normal. Le régime forfaitaire occupe aussi une place non négligeable dans le mode d'imposition (22,9%). Cette situation est la résultante du fait que la plupart des unités économiques sont des personnes physiques. A cet effet, il importe que des incitations soient mises en place pour encourager les agents économiques à se constituer en personne morale.

Graphique 8 : Répartition des unités économiques par régime d'imposition



La distribution selon le mode d'imposition et la forme juridique montre que les unités économiques soumises au régime normal sont soit des SARL soit des SA. Cela s'expliquerait par le fait que certaines activités de par leur nature sont soumises au régime normal. Il s'agit des avocats, notaires, huissiers, etc. Quant au régime simplifié, plus d'un quart des unités soumises à ce régime sont des EI et près des trois quarts sont des SARL. Le mode d'imposition IGL est plus l'œuvre des EI. Aucune SA n'est soumise à ce mode. Il en est de même du régime forfaitaire. Toutes les unités de ce mode sont des EI.

Tableau 10 : Répartition d'unités économiques par régime d'imposition selon la forme juridique (%)

Mode d'imposition	Forme juridique			Total
	EI	SARL	SA	
Normal	0,0	68,4	31,6	100,0
Régime simplifié	26,4	73,6	0,0	100,0
Impôt Général Libératoire (IGL)	99,8	0,2	0,0	100,0
Forfait	100,0	0,0	0,0	100,0
Ensemble	98,1	1,6	0,3	100,0

La distribution des unités économiques par régime d'imposition selon les branches d'activités montre que près d'un tiers des unités soumises au régime normal exercent dans la branche « commerce », 9,7% dans les activités financières et d'assurances, 9,7% dans les activités de fabrication et 7,6% dans la construction. En ce qui concerne le régime simplifié, il est établi que 38,6% des unités sont dans le commerce, 10,4% dans l'enseignement et 11,9% dans les autres activités. Toutes les autres branches d'activités se situent à moins de 10% dans ce régime d'imposition.

Quant à l'IGL, il est fortement observé dans la branche « commerce » (80%) et inexistant dans les industries extractives ainsi que les industries de production et distribution d'électricité et de gaz et celles de production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution.

Le régime forfait est également majoritairement imposé aux unités de commerce (78,3%) et d'activités de fabrication (12,2%).

Tableau 11 : Répartition d'unités économiques par régime d'imposition selon la branche d'activité (%)

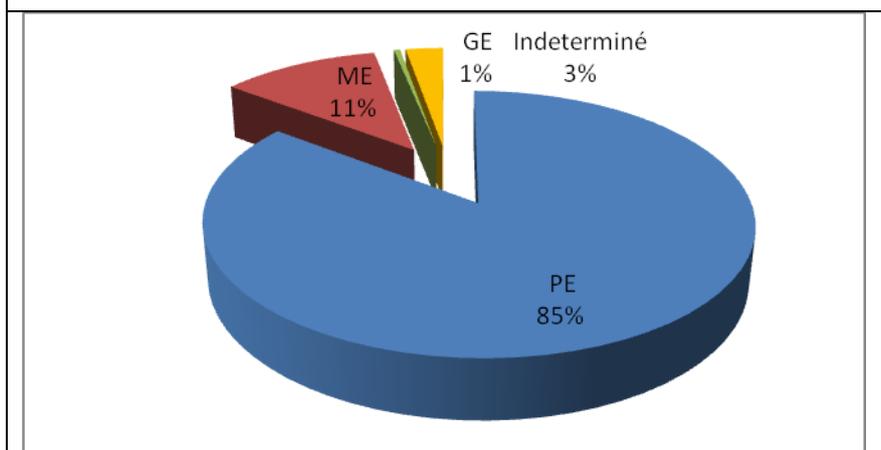
Branche d'activité	Régime d'imposition				Ensemble
	Normal	Régime simplifié	IGL	Forfait	
Agriculture, sylviculture, pêche	1,0	0,3	0,0	0,0	0,0
Activités extractives	2,1	0,0	0,0	0,0	0,0
Activités de fabrication	9,7	4,5	9,4	12,2	10,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,0	0,0	0,0	0,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,3	0,0	0,0	0,0	0,0
Construction	7,6	3,6	0,2	0,2	0,3
Commerce	31,8	38,6	79,9	78,3	78,6
Transports et entreposage	7,3	6,8	0,3	0,0	0,4
Hébergement et restauration	2,8	8,3	5,3	4,8	5,2
Information et communication	7,3	5,0	1,0	1,3	1,2
Activités financières et d'assurance	9,7	1,5	0,1	0,0	0,2
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	5,9	9,2	0,3	0,2	0,5
Enseignement	2,8	10,4	1,2	0,3	1,1
Autres activités	11,8	11,9	2,0	2,7	2,3
Total	100,0	100,0	100,0	100,0	100,0

II.4 Typologie des unités économiques

Au Tchad, il n'existe pas une typologie claire permettant de regrouper les entreprises quel que soit leur objet. Les critères utilisés par la Direction Générale des Impôts (DGI) sont entre autres le chiffre d'affaires, la nature de l'activité et le désir des entrepreneurs. La combinaison des critères utilisés par la DGI et les critères propres à l'INSEED ont permis de classer les unités économiques en trois classes : les petites entreprises (PE), les moyennes entreprises (ME) et les grandes entreprises (GE).

Globalement, le recensement a permis de dénombrer 26 261 unités économiques dites PE soit 85,4% du total, 3 522 ME soit 11,4%, 139 GE soit 0,5% et 839 unités économiques non classées soit 2,7%. Il ressort qu'il y a une nette prédominance des petites entreprises au détriment des moyennes et grandes entreprises. Cette prédominance s'explique par la proportion élevée des unités économiques exerçant dans le commerce. En général, ces unités emploient moins de personnes et l'écart entre les chiffres d'affaires sont considérables.

Graphique 9 : Répartition des unités économiques par taille



La répartition selon la branche d'activité laisse apparaître :

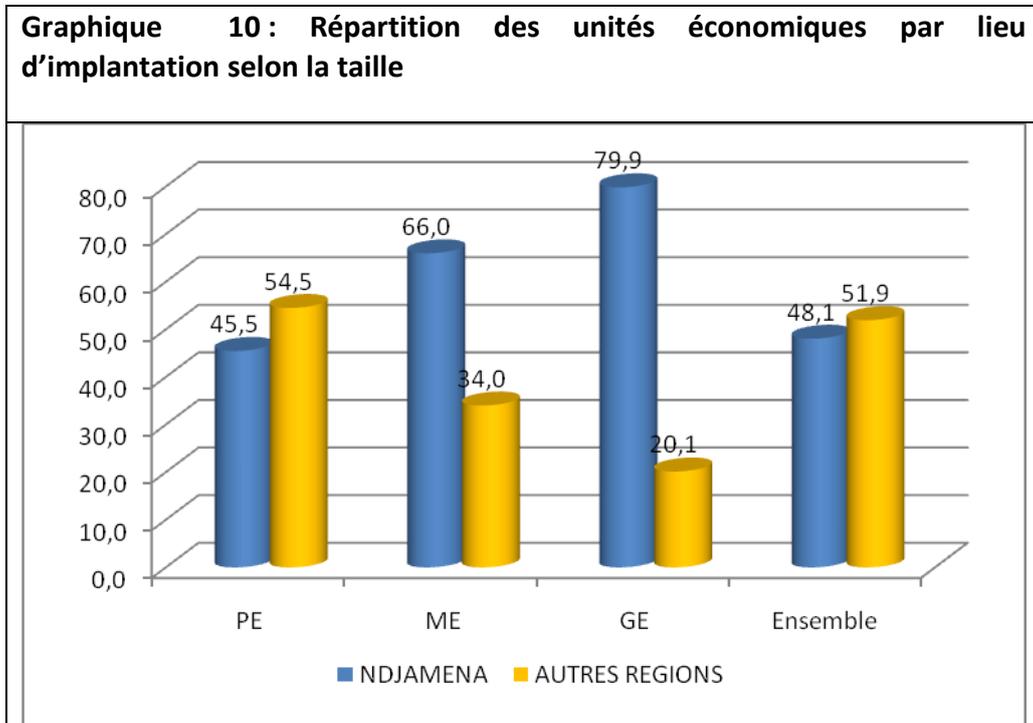
- Une surreprésentation de la branche « commerce » dans les PE : 84,5% des unités économiques de type PE soit 22 018 unités.
- Suivie d'une faible représentativité des activités de fabrication soit 7,4% des PE.
- Enfin, toutes les autres branches représentent moins de 10% de l'ensemble des PE.

L'activité des moyennes entreprises est localisée principalement dans les branches de l'hébergement et la restauration (15,5%), les activités de fabrications (29,4%) et le commerce. Quant aux grandes entreprises, elles sont l'œuvre des industries extractives (4,3%), des activités de fabrication (12,9%) et des activités financières et d'assurances (15,1%).

Tableau 12 : Répartition d'unités économiques par taille selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Taille des entreprises			Ensemble
	PE	ME	GE	
agriculture, sylviculture, pêche	0,0	0,1	0,7	0,0
activités extractives	0,0	0,0	4,3	0,0
activités de fabrication	7,4	29,4	12,9	10,0
production et distribution d'électricité et de gaz	0,0	0,1	0,0	0,0
production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,0	0,0	0,7	0,0
construction	0,1	1,4	7,9	0,3
commerce	84,5	37,4	24,5	78,6
transports et entreposage	0,2	2,1	5,8	0,4
hébergement et restauration	3,8	15,5	0,0	5,2
information et communication	1,2	1,3	4,3	1,2
activités financières et d'assurance	0,1	0,4	15,1	0,2
activités spécialisées, scientifiques et techniques	0,4	1,1	5,0	0,5
enseignement	0,4	6,6	5,8	1,1
autres activités	2,0	4,6	12,9	2,3
total	100,0	100,0	100,0	100,0

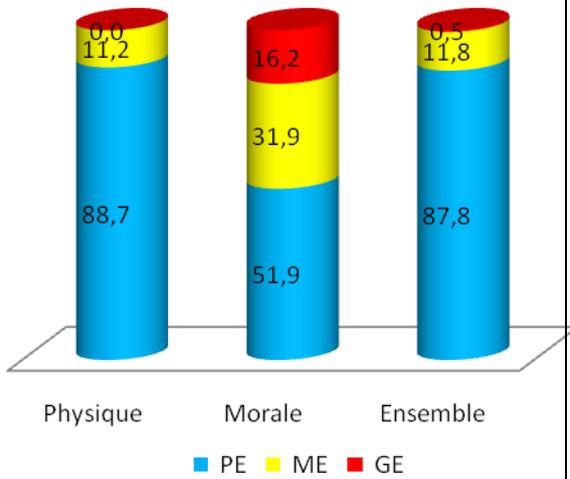
En distinguant la ville de N'Djaména des autres régions du Tchad, il ressort que les petites entreprises sont plus nombreuses dans les autres régions du Tchad (54,5%) que dans la ville de N'Djaména (45,5%). A contrario, les moyennes et grandes entreprises sont plus nombreuses dans la ville de N'Djaména que dans les autres régions. Leur poids respectif dans la ville de N'Djaména est de 66% et 79% contre 34% et 20,1% dans les autres régions. Cela montre bien l'importance de la ville de N'Djaména dans la répartition des unités économiques.



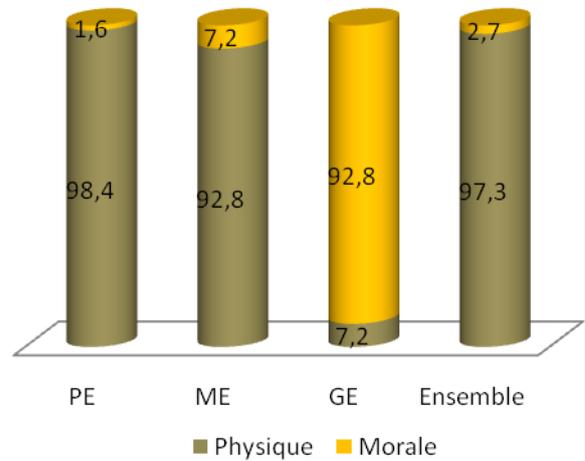
La répartition des unités économiques par type fait ressortir que :

- La majorité des unités physiques sont des PE (88,7%) alors que parmi les unités morales, 31,9% sont des ME et 16,2% sont des GE.
- Au sein des PE, les unités morales ne représentent que 1,6% contre 98,4% des unités physiques. Cette situation est quasi-identique au niveau des ME : 92,8% des unités physiques et 7,2% des unités morales.
- A l'inverse, au niveau des GE, on note que 92,8% sont des unités morales et seulement 7,2% des unités physiques.

Graphique 11 : Répartition des unités économiques par taille selon la nature



Graphique 12 : Répartition des unités économiques par nature selon la taille



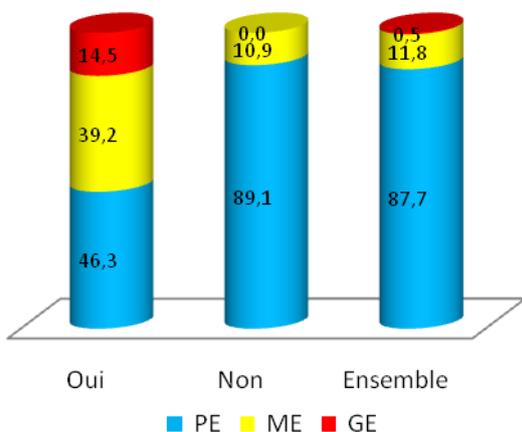
II.5 Sécurité sociale et comptabilité des unités économiques

L'inscription à la sécurité sociale est un signe de formalisme de l'unité économique. Il ressort que sur les 30 761 unités économiques dénombrées, 29 860 ont répondu à cette question soit 97,1%. De cet effectif, 1 012 unités sont inscrites à la CNPS soit 3,3% contre 28 857 non inscrites soit 93,8%.

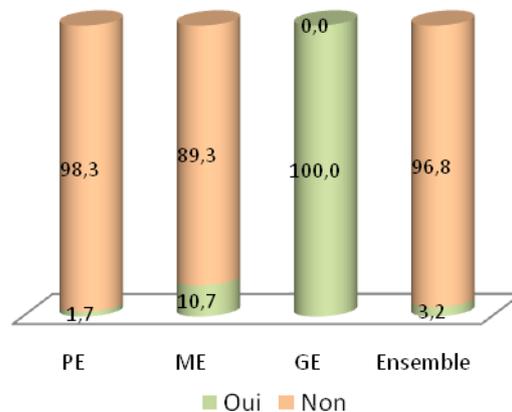
Parmi les unités économiques ayant répondu être inscrites à la CNPS, 46,3% sont des PE, 39,2% sont des ME et 14,5% sont des GE alors que pour celles non inscrites à la CNPS, on note l'absence des GE et la proportion des PE (89,1%) est huit fois plus importante que celle des ME (10,9%).

Par ailleurs, au sein des PE, 98,3% sont non inscrites à la CNPS contre 1,7% qui y sont inscrites. Cette situation s'observe également chez les ME (89,3% des inscriptions contre 10,7% des non inscriptions). Au niveau des GE, toutes sont inscrites à la CNPS.

Graphique 13 : Répartition des unités économiques par taille selon l'inscription à la CNPS



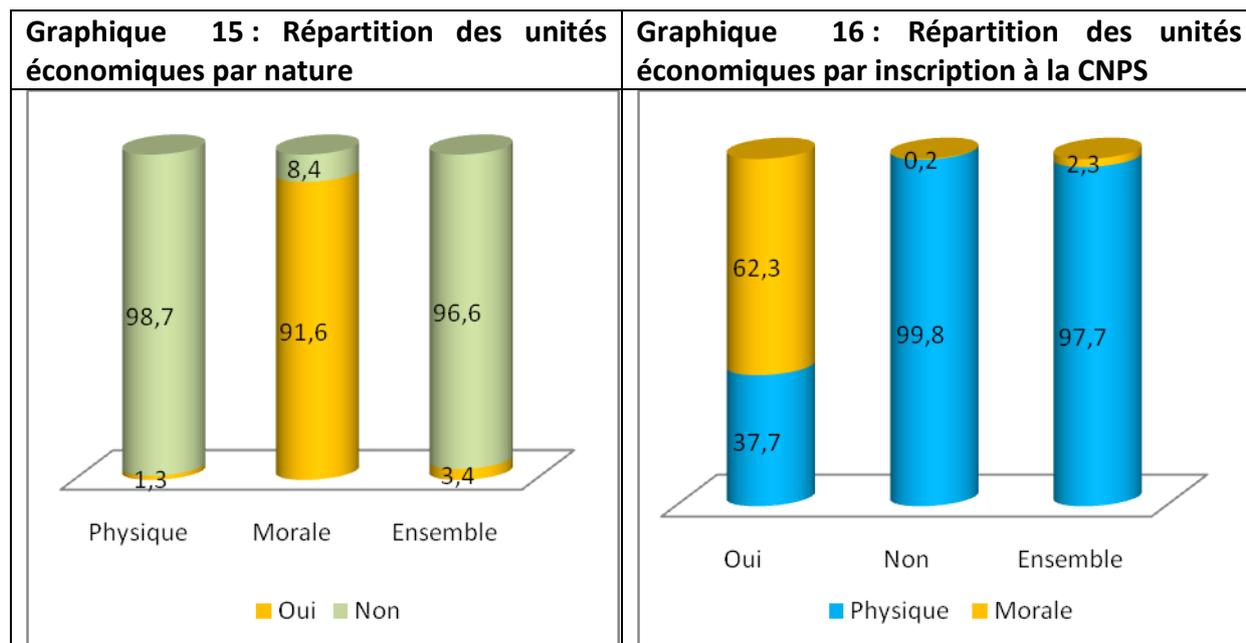
Graphique 14 : Répartition des unités économiques par inscription à la CNPS selon la taille



Le type et la taille des unités économiques permettent aussi de déterminer la décision de s'inscrire ou non à la CNPS. Il ressort de ce recensement que les unités inscrites à la CNPS

sont à 62,3% des personnes morales contre 37,7% des personnes physiques. A contrario, les personnes physiques comptent pour 99,8% dans les non inscrites pour seulement 0,2% des personnes morales. Cette situation rend compte de la nécessité pour le gouvernement d'encourager les investisseurs ou promoteurs de se constituer plutôt en personne morale et donne une marge de sécurité importante aux employés de ces structures.

Quant à la distribution selon le type d'unités économiques, elle révèle que 1,3% des personnes physiques sont inscrites à la CNPS et 98,7% ne le sont pas. A l'inverse, pour les personnes morales, 91,6% sont inscrites à la CNPS contre 8,4% des non inscrites.



La répartition des unités économiques selon les branches d'activités montre que parmi les unités inscrites à la CNPS, 39% sont dans le commerce, 10,9% dans l'hébergement et la restauration et 8,1% dans les industries de fabrication tandis que parmi les non inscrites, les quatre cinquième sont dans le commerce. La proportion des industries extractives, de la production et distribution d'électricité et de gaz, de la production et distribution d'eau, assainissement, traitements des déchets et dépollution est nulle au sein des non-inscrits à la CNPS.

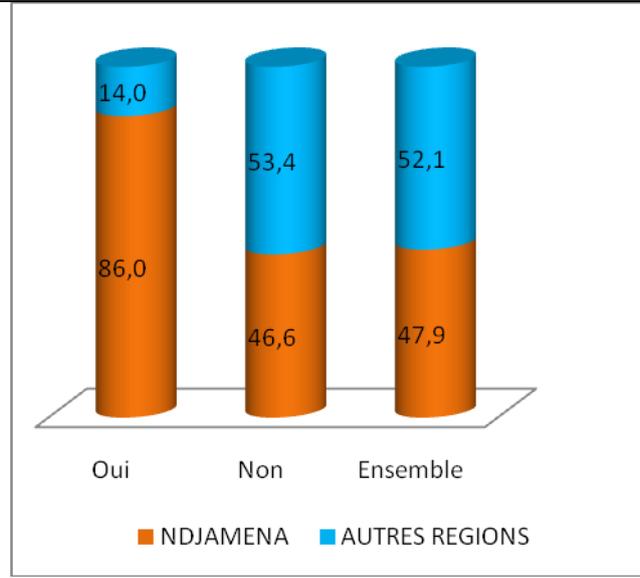
Tableau 13 : Répartition d'unités économiques par inscription selon la branche d'activité (%)

Branche d'activité	Inscription à la CNPS		Ensemble
	Oui	Non	
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE	0,5	0,0	0,0
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	0,7	0,0	0,0
ACTIVITES DE FABRICATION	8,1	10,1	10,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	0,0	0,0	0,0
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	0,1	0,0	0,0
CONSTRUCTION	4,9	0,2	0,3
COMMERCE	39,0	79,9	78,5
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	4,7	0,3	0,4
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	10,9	5,1	5,3
INFORMATION ET COMMUNICATION	6,0	1,0	1,2
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	3,7	0,1	0,2
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	5,6	0,3	0,5
ENSEIGNEMENT	6,4	0,9	1,1
AUTRES ACTIVITÉS	9,2	2,1	2,3
Total	100,0	100,0	100,0

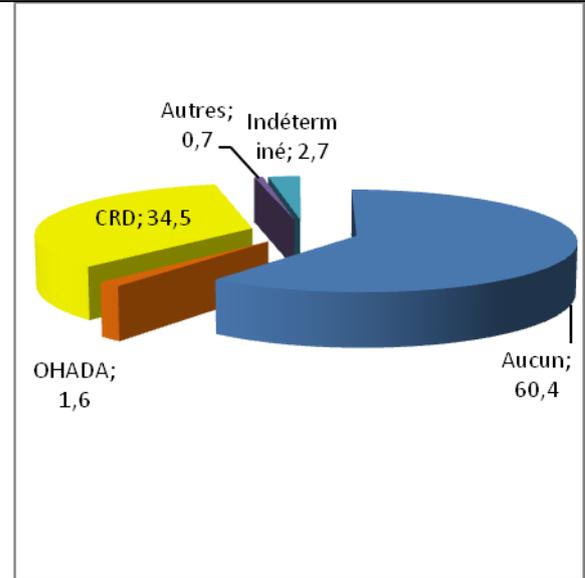
En prenant en compte la variation de l'inscription à la CNPS par rapport aux régions, il est établi que 86% des unités économiques inscrites à la CNPS sont implantées dans la ville de N'Djaména contre seulement 14% dans toutes les autres régions du Tchad confondues. Par contre, au niveau des non inscriptions, il apparaît clairement que plus de la moitié des non-inscrits sont dans les autres régions et 46,6% sont localisées dans la ville de N'Djaména. Cette situation pose le problème du rapprochement des structures de sécurité sociale aux unités économiques. Il serait donc intéressant qu'en termes de politique de sécurité sociale, les structures soient créées dans toutes les chef lieux des régions du pays et des campagnes de sensibilisation soient menées pour permettre aux unités économiques de déclarer leurs employés à la CNPS. La question sous-jacente est donc l'application de la loi sur le SMIG ou une autre politique permettant l'inscription des employés à la CNPS sans application du SMIG ?

La comptabilité occupe une place de choix dans une entreprise et une bonne tenue de comptabilité est gage d'avancée considérable et atout pour l'amélioration de l'image de l'unité économique. La distribution selon le type de comptabilité indique qu'environ trois cinquième des unités économiques ne tiennent aucune comptabilité, plus d'un tiers dispose d'un cahier de recettes et dépenses et seulement 1,6% ont une comptabilité OHADA. Cette situation est la résultante du fait que la plupart des unités économiques recensées sont des entités physiques et non des entités morales.

Graphique 17 : Répartition des unités économiques par lieu d'implantation selon l'inscription à la CNPS



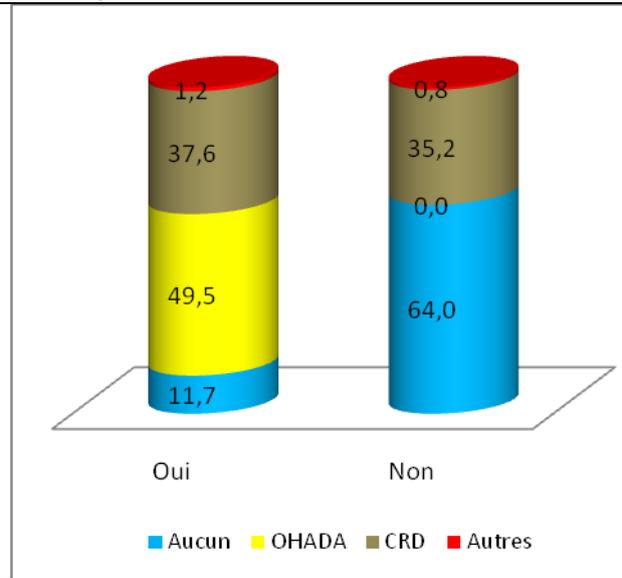
Graphique 18 : Répartition des unités économiques par type de comptabilité



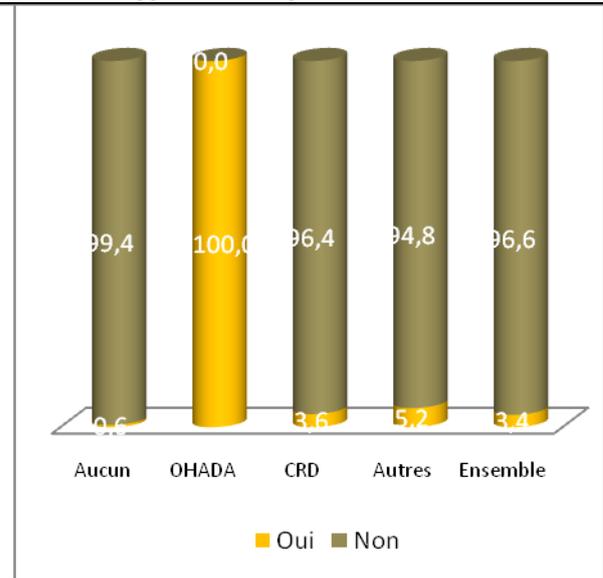
Les résultats de la variation du type de comptabilité en fonction de l'inscription à la CNPS fait ressortir :

- Parmi les unités économiques ayant déclaré tenir une comptabilité formelle, toutes sont inscrites à la CNPS alors que parmi celles qui n'ont déclaré tenir aucune comptabilité, plus de 99% ne sont pas inscrites à la CNPS. Cela traduit le fait que les unités économiques tenant une comptabilité formelle sont nettement bien organisées que les autres. Il est établi également que 96,4% des unités tenant les cahiers des recettes et des dépenses (CRD) ne sont pas inscrites à la CNPS.
- Globalement, près de la moitié des unités inscrites à la CNPS tiennent une comptabilité formelle, 37,6% tiennent des CRD et 11,7% ne tiennent aucune comptabilité.
- Enfin, pour les unités non inscrites à la CNPS, 64% d'entre elles ne tiennent aucune comptabilité, 35,2% tiennent des CRD et moins de 1% tiennent une comptabilité formelle.

Graphique 19 : Répartition des unités économiques par type de comptabilité selon l'inscription



Graphique 20 : Répartition des unités économiques par inscription à la CNPS selon le type de comptabilité



La tenue de la comptabilité est aussi fonction des branches d'activité des unités économiques. Le tableau 14 fait ressortir que :

- 70% des unités de la branche des industries extractives et toutes les unités de la branche de production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et dépollution tiennent une comptabilité formelle de type OHADA. Cela montre que les activités exigeant plus d'investissement et de la haute technologie sont enclins à des règles de gestion claires et saines pour plus de lisibilité des actions.
- Près de la moitié des unités de la branche des activités financières et d'assurances tient une comptabilité formelle et plus du tiers tient des CRD. Cela révèle le caractère rigoureux et sélectif de l'entrée des unités dans cette branche. Toutefois, certains intermédiaires financiers tels que les cambistes sont moins regardant dans la tenue de la comptabilité.
- Quant à la branche « enseignement », il ressort qu'environ 79% tiennent des CRD et 11% ne tiennent aucune comptabilité. La comptabilité formelle n'est tenue que par 6% des unités. Cela soulève le problème de la professionnalisation de la branche. L'entrée dans cette branche sensible doit être soumise à des règles claires et sans complaisance. L'essentiel n'est donc pas de disposer les ressources financières mais la question des ressources humaines doit être une condition de premier ordre.
- Au sein de la branche « hébergement et restauration » l'on remarque que plus de la moitié des unités économiques disposent des CRD et plus du tiers ne tient aucune comptabilité. Moins de 2% tient une comptabilité formelle. Au vu des problèmes de santé qui pourraient en découler, il importe que les acteurs de cette branche soient formés et mieux organisés.
- Enfin, la branche « construction » établit que près d'un tiers des acteurs tient une comptabilité formelle, les deux cinquièmes tiennent des CRD et plus d'un quart ne tient aucune comptabilité.

A la lumière de ce qui précède, on note que la professionnalisation des acteurs économiques est un élément clé dans la survie d'une unité économique. La question de formation des

acteurs économiques concernés et de l'application des règles pour l'accès à une branche d'activité donnée s'impose.

Tableau 14 : Répartition d'unités économiques par branche d'activité selon le type de comptabilité (%)

Branche d'activité	Type de comptabilité de l'entreprise				Total
	Aucun	OHAD A	CRD	Autres	
Agriculture, sylviculture, pêche	0,0	80,0	20,0	0,0	100,0
Activités extractives	20,0	70,0	10,0	0,0	100,0
Activités de fabrication	71,0	1,4	26,8	0,8	100,0
Production et distribution d'électricité et de gaz	71,4	0,0	28,6	0,0	100,0
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	0,0	100,0	0,0	0,0	100,0
Construction	28,3	31,3	40,4	0,0	100,0
Commerce	64,8	0,7	33,8	0,7	100,0
Transports et entreposage	23,4	29,0	47,6	0,0	100,0
Hébergement et restauration	38,4	1,9	58,5	1,2	100,0
Information et communication	45,0	8,3	45,3	1,4	100,0
Activités financières et d'assurance	12,3	49,2	36,9	1,5	100,0
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	35,8	32,1	30,7	1,5	100,0
Enseignement	11,9	6,0	79,4	2,7	100,0
Autres activités	46,4	9,0	43,9	0,7	100,0
Ensemble	62,2	1,7	35,4	0,8	100,0

II.6 Emplois créés au Tchad par les unités économiques

L'emploi occupe une place de choix dans la politique du gouvernement. Le secteur privé contribue hautement à la création d'emplois. L'un des leviers sur lequel s'appuie le gouvernement pour lutter contre la pauvreté est la création d'emplois.

Les 30 761 unités économiques dénombrées offrent 74 939 emplois soit en moyenne 2,5 employés par unité. La répartition de ces employés dépend du type de l'unité économique, de sa forme, de sa branche d'activité et de sa taille.

L'analyse des branches d'activités met en exergue les points suivants :

- La branche des industries extractives offre le nombre moyen d'employés le plus élevé (72,5 personnes) suivie de la branche « agriculture, sylviculture, pêche » (47,2 personnes) et de la construction (38,8 personnes). Cela rend compte de l'importance des branches utilisant des ressources financières importantes.
- Les activités spécialisées, scientifiques et techniques et les activités d'information et de communication emploient respectivement en moyenne 3,4 et 3,3 personnes. Il va s'en dire que l'utilisation efficiente des capacités intellectuelles mobilise peu de ressources humaines dans l'accompagnement.
- Enfin, la branche « commerce » qui mobilise le plus grand effectif d'employés (40 472 personnes) n'emploie en moyenne que 1,7 personne. Cela s'explique par le fait que les activités liées à cette branche n'exigent pas beaucoup de ressources humaines, étant donné qu'aucune transformation des biens n'est envisageable.

Tableau 15 : effectif moyen et effectif total d'employés par branche d'activité

Branche d'activité	Effectif moyen d'employés	Effectif total d'employés
Agriculture, sylviculture, pêche	47,2	236
Activités extractives	72,5	725
Activités de fabrication	3,9	11 609
Production et distribution d'électricité et de gaz	3,3	23
Production et distribution d'eau, assainissement, traitement des déchets et de pollution	18,0	18
Construction	38,8	3 845
Commerce	1,7	40 472
Transports et entreposage	9,3	1 157
Hébergement et restauration	3,5	5 496
Information et communication	3,3	1 192
Activités financières et d'assurance	13,9	902
Activités spécialisées, scientifiques et techniques	3,4	466
Enseignement	11,0	3 707
Autres activités	6,6	4 564
Ensemble	2,5	74 412

L'analyse de la main d'œuvre par secteur d'activité révèle que même si le secteur primaire emploie moins de personnes que les autres, l'effectif moyen des individus travaillant dans ce secteur par unité économique est largement plus important. Il est en moyenne de 64,1 personnes dans le primaire, 5 dans le secondaire et 2,2 dans le tertiaire.

La prise en compte de la taille de l'unité économique permet de constater que les PE avec un effectif de 39 704 employés emploient en moyenne 1,5 personne par unité alors que les ME emploient en moyenne 6,7 personnes par unité pour un volume de 23 509 employés. Quant aux GE, l'effectif moyen par unité se situe à 80,3 personnes pour 11 163 employés. On remarque que le nombre total d'employés décroît avec le type d'unités alors que l'effectif moyen évolue en sens inverse.

L'établissement de la relation entre la forme juridique et le nombre d'employés a permis de faire ressortir les éléments suivants :

- Les EI ont offert 60 786 emplois soit 2,1 employés par unité économique ;
- Les SARL ont embauché 5 532 employés soit une moyenne de 11,4 employés par unité ;
- Les SA disposent de 11 163 employés soit une moyenne de 80,3 employés par SA.

En somme, l'effectif moyen des employés des SA est sept fois plus élevé que celui des SARL qui est lui-même est cinq fois plus élevé que celui des EI.

L'analyse selon la nature des unités économiques a permis d'indiquer que les entités morales emploient en moyenne 12,6 individus pour un total de 14 150 emplois offerts. A contrario, les entités physiques emploient six fois moins de personnes que les entités morales. Le nombre d'employés des entités physiques est situé à 60 789.

La différenciation selon les régions de résidence révèle que la ville de N'Djaména demeure le cœur de l'économie tchadienne. Elle emploie 44 318 personnes soit une moyenne de 3

personnes par unité économique. L'ensemble des autres régions du Tchad (exceptée la ville de N'Djaména) n'offre que 30 621 emplois soit 2 employés par unité économique.

Tableau 16 : Effectif moyen et effectif total d'employés selon quelques caractéristiques

Secteur	Effectif moyen d'employés	Effectif total d'employés
PRIMAIRE	64,1	961
SECONDAIRE	5,0	15 495
TERTIAIRE	2,2	57 956
Taille		
PE	1,5	39 704
ME	6,7	23 509
GE	80,3	11 163
Forme juridique		
EI	2,1	60 789
SARL	11,4	5 532
SA	82,9	8 041
Nature		
Physique	2,1	60 789
Morale	12,6	14 150
Résidence		
NDJAMENA	3,0	44 318
AUTRES REGIONS	2,0	30 621

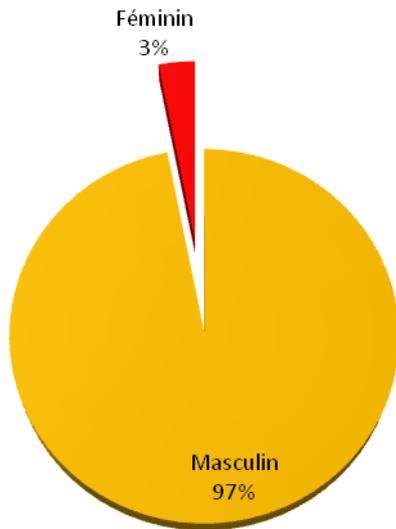
II.7 Profil de l'entrepreneur

II.7.1 Sexe et situation matrimoniale

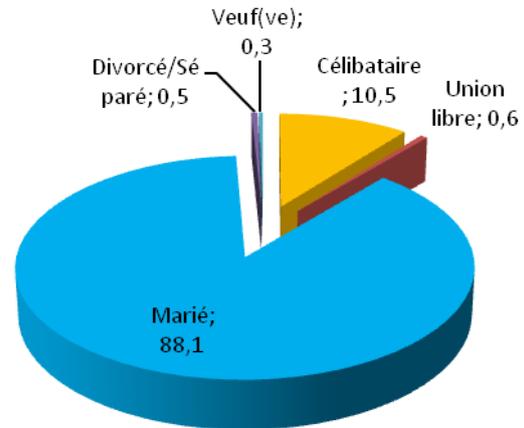
La distinction homme/femme est importante dans le choix d'une branche d'activité donnée. Il est évident que certaines activités demandant plus d'efforts ou de moyens sont du ressort des hommes mais l'on ne doit pas ignorer que la mondialisation et les conditions sociales ont entraîné des changements considérables dans le comportement des Hommes. Globalement, il ressort des données du recensement que 97% des entrepreneurs exerçant au Tchad sont des hommes contre seulement 3% des femmes. Cette situation est le reflet du rôle jadis confié aux femmes et de leurs moyens très limités. Toutefois, l'analyse différenciée de cette variable peut révéler des éléments intéressants permettant de bien appréhender la place réservée aux femmes dans l'exercice de leur métier.

Au Tchad, la situation matrimoniale joue un rôle important dans l'exercice des fonctions compte tenu du fait que la famille a une influence considérable sur les individus. Sur l'ensemble des entrepreneurs recensés, la proportion des mariés s'élève à 88,1% contre 10,5% des célibataires. Les différentes autres modalités regroupent moins de 2% des entrepreneurs.

Graphique 21 : Répartition des chefs d'entreprise par sexe



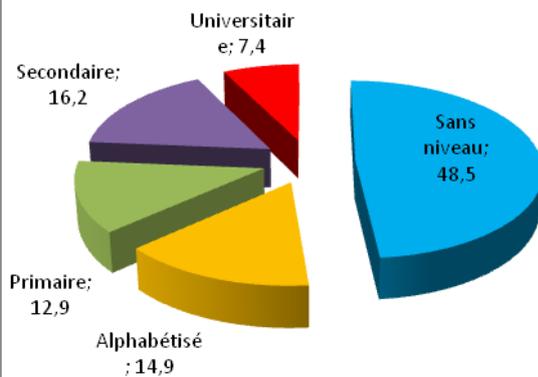
Graphique 22 : Répartition des chefs d'entreprise par situation matrimoniale



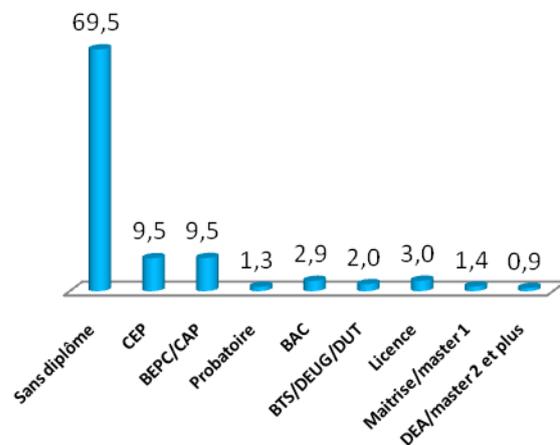
II.7.2 Niveau d'instruction et diplôme

L'éducation joue un rôle crucial dans l'épanouissement de l'être humain et dans l'organisation et la gestion de ses affaires. Cependant, on note qu'au Tchad, 48,5% des entrepreneurs n'ont aucun niveau scolaire et seulement 7,4% ont le niveau universitaire, 16,2% le niveau secondaire. La proportion des entrepreneurs alphabétisés est d'environ 15%. Cela indique que de plus en plus ces entrepreneurs prennent conscience de la nécessité de l'instruction scolaire. Quant au diplôme obtenu, il est établi que 69,5% des entrepreneurs n'ont aucun diplôme, 9,5% ont le CEPE, 9,5% ont le BEPC/CAP et moins de 1% ont un master 2.

Graphique 23 : Répartition des chefs d'entreprise par niveau d'étude

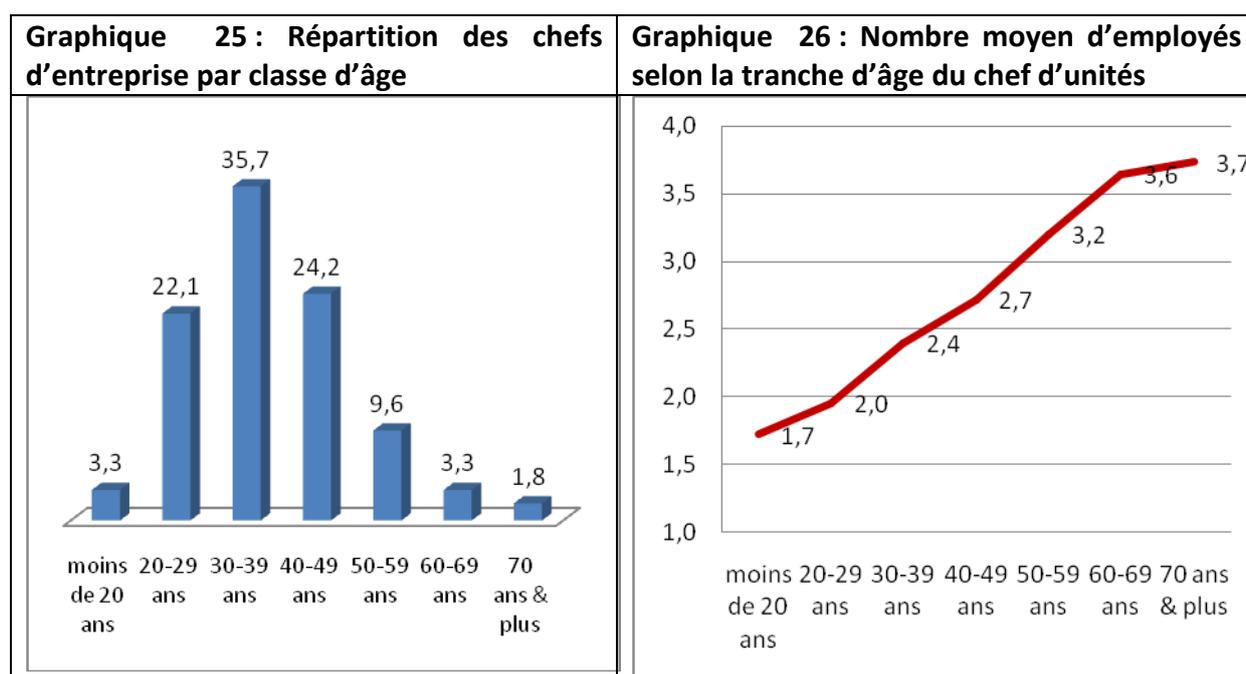


Graphique 24 : Répartition des chefs d'entreprise par diplôme



II.7.3 Entrepreneuriat jeune

La distribution des entrepreneurs selon les âges montre que plus d'un tiers a un âge compris entre 30 et 39 ans. Les entrepreneurs dont les âges sont à l'extrême sont les moins nombreux. En effet, 1,8% de ces entrepreneurs ont plus de 70 ans et 3,3% ont moins de 20 ans. L'âge moyen se situe autour de 37,8 ans. Quant à l'âge médian, il est de 36,2 ans. Cela signifie que 50% des entrepreneurs ont moins de 36,2 ans et 50% ont plus de 36,2 ans. Cela traduit la jeunesse des entrepreneurs exerçant au Tchad. En termes d'emploi, l'on note une relation linéaire entre le nombre moyen d'employés et l'âge de l'entrepreneur. Pour un total 1 680 employés, les entrepreneurs âgés de moins de 20 ans emploient en moyenne 1,7 employé alors que les employeurs âgés de plus de 70 ans emploient en moyenne 3,7 personnes.



III. INFRASTRUCTURES ET ENVIRONNEMENT DES AFFAIRES AU TCHAD

Le développement des entreprises et plus particulièrement des petites et moyennes entreprises, constitue une haute priorité pour les autorités du pays et un enjeu majeur pour la croissance économique et la création d'emplois durables au Tchad. Un facteur non négligeable de cette croissance et de cette prospérité des entreprises au Tchad est l'environnement des affaires.

Selon certains types de classements internationaux non encore admis de manière unanime par tous les pays, à l'instar de celui de Doing Buisines, le Tchad est souvent classé parmi les pays ayant le climat d'affaire le plus défavorable dans le monde. Le dernier Doing Buisines 2015 le classe en effet 185ème sur 189 pays, soit parmi les 5 derniers dans le monde en matière de règlementation des affaires et de protection des droits de propriété.

Ce Recensement Général des entreprises initié par le Gouvernement offre une réelle opportunité de recenser les opinions des chefs d'entreprise, acteurs de premier plan sur ce climat des affaires au Tchad. Ce chapitre traite une large gamme de question : rapports entre les entreprises et les pouvoirs publics, la fiscalité, l'accessibilité aux crédits et aux autres

sources de financement, la protection des droits des entrepreneurs, les difficultés courantes de fonctionnement, les principaux obstacles rencontrés par les entrepreneurs, etc...

III.1 Appréciation du climat des affaires et du PND 2013-2015 par les chefs d'unités de production

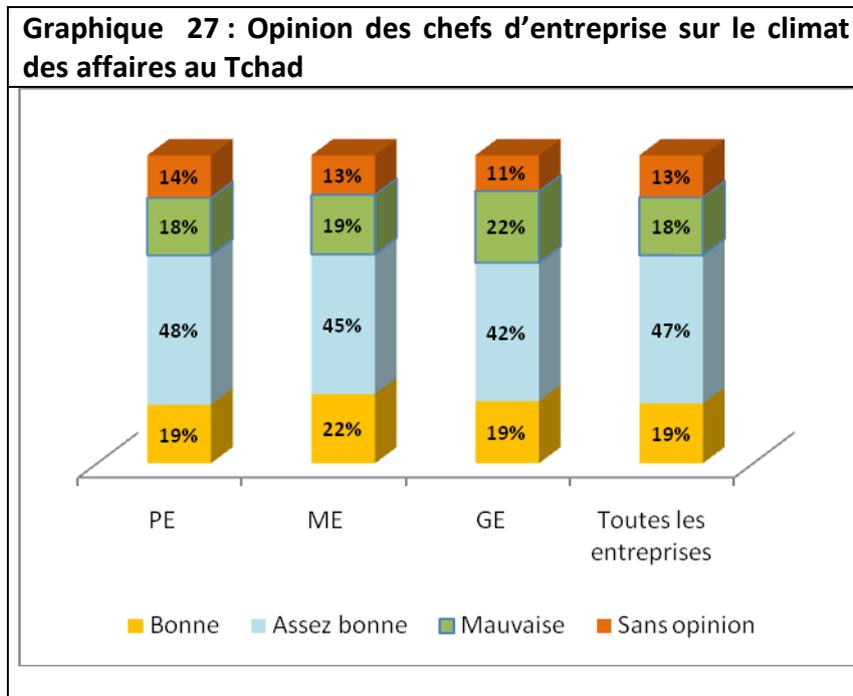
Le climat des affaires dans un pays est déterminé par l'ensemble des réglementations et des faits qui affectent les différentes étapes de la vie d'une entreprise, allant de la création d'entreprise, au commerce transfrontalier, en passant par le paiement des taxes et la résolution de l'insolvabilité. Par exemple, le Doing Business, rapport phare de la Banque Mondiale fait son classement global sur la facilité à faire des affaires à partir de l'analyse de 11 indicateurs dans les 189 économies (voir le tableau 17 ci-dessous). Comme indiqué dans le contexte, ce classement met le Tchad souvent parmi les pays ayant le climat des affaires défavorable. Il nous a semblé important pour le RGE d'interroger les unités économiques sur la qualité de l'environnement dans lequel elles évoluent.

Tableau 17 : Liste des indicateurs utilisés par Doing Business pour apprécier le climat des affaires

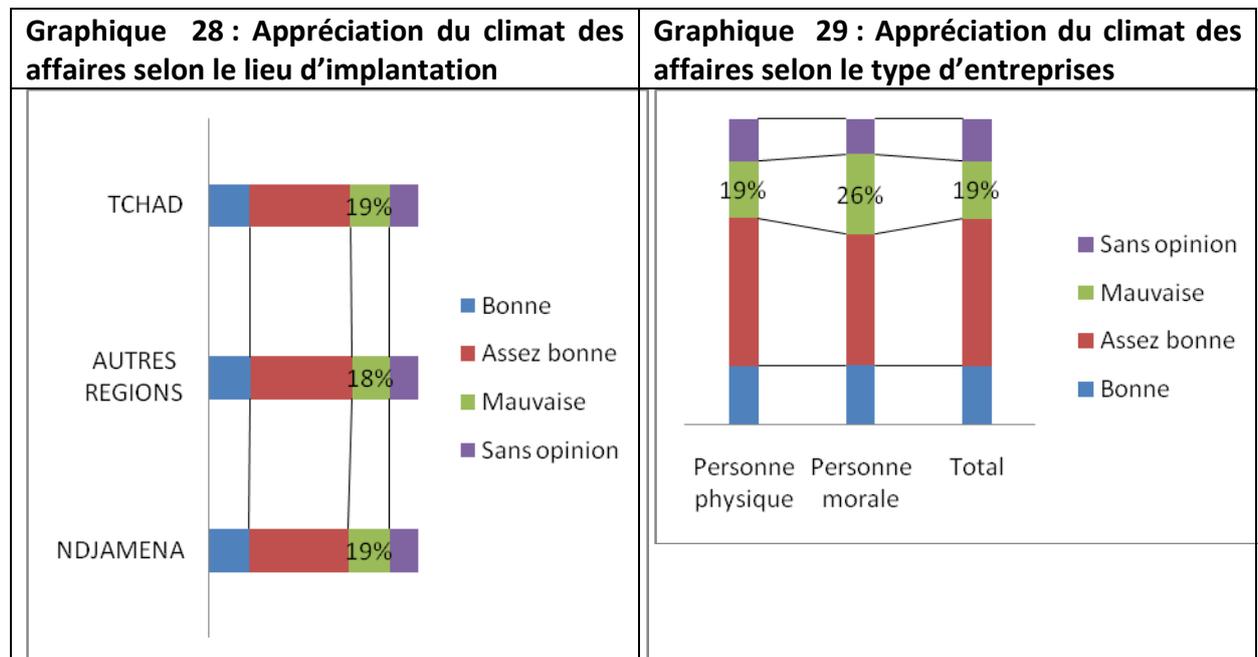
Critères d'appréciation du climat d'affaires	
Début des opérations	Création des entreprises
	Embauche des travailleurs
Acquisition d'un terrain	Obtention d'un permis de construire
	Raccordement à l'électricité
	Transfert des propriétés
Obtention de financement	Obtention de prêts
	Protection des investisseurs
Conjoncture difficile	Exécution des contrats
	Règlements de l'insolvabilité
Opérations quotidiennes	Paiement des taxes et impôts
	Commerce transfrontalier

Les opinions des entreprises sur le climat des affaires au Tchad ne sont ni très positives, ni très négatives. Il y a moins de 20% d'entre eux qui affirment que le climat des affaires est mauvais contre 17% qui le qualifient de « bon » et 47% de « assez bon ». 13% des unités économiques n'ont pas donné leur opinion. Il faut noter toutefois que cette appréciation se dégrade avec la taille des entreprises. Les grandes entreprises sont plus critiques que les moyennes entreprises et ces dernières sont aussi plus critiques que les petites entreprises. Ceci confirme le fait que les grandes entreprises sont souvent formelles et assujetties à différents types d'impôts (y compris l'obligation de déposer annuellement des DSF) qu'elles ne peuvent contourner tandis que les petites entreprises ou encore les entreprises individuelles échappent souvent à la fiscalité et donc ne peuvent apprécier de manière pertinentes le climat des affaires. Cette tendance est confirmée dans le graphique 29 portant sur l'appréciation des entreprises sur le climat des affaires selon le type des entreprises. Il apparait clairement sur le

graphique que les opinions des entreprises SA, SARL représentées par personne morale sont plus négatives (26%) que celles des entreprises individuelles ou physiques (19%)



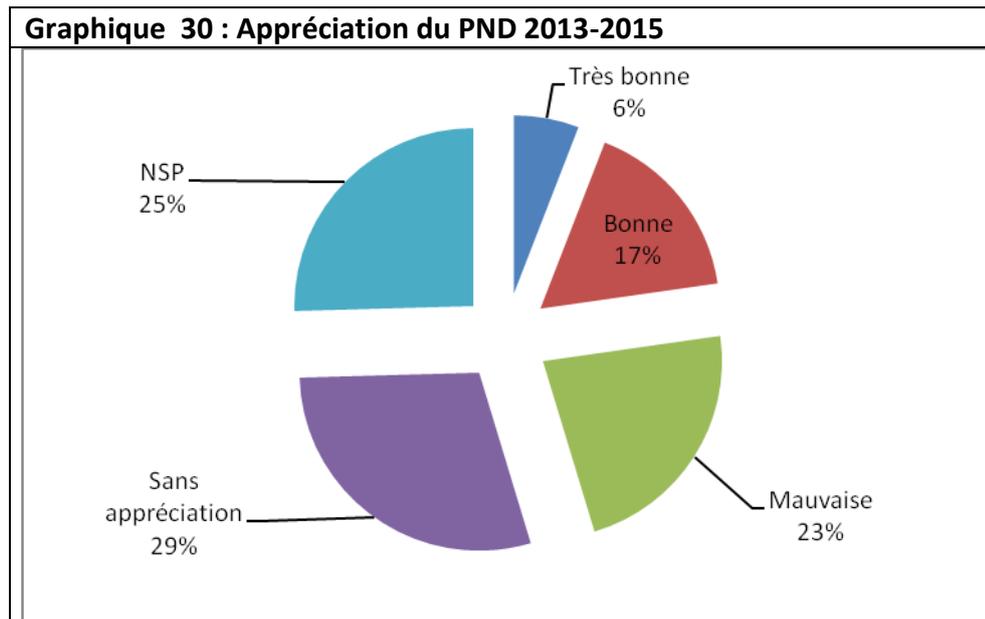
Il n'y a pas de différences significatives dans les appréciations du climat d'affaire selon le lieu d'implantation. On notera toutefois, une légère plus mauvaise appréciation des chefs d'entreprise de N'Djamena que ceux installés dans les autres régions. Ceci est logique au statut de NDjamena la capitale économique et politique, avec forte concentration de tous les services de contrôle et de régulation.



Le Plan National de Développement 2013-2015 est le document de référence en politique économique au Tchad. Il fédère tous les programmes du gouvernement et vise tout court le

développement socio-économique du Tchad. Une grande section y a été consacrée pour l'émergence du secteur privé et plus particulièrement la promotion du PME. Ce plan arrive à terme en 2015 et le RGE offre l'opportunité de recueillir les opinions des unités économiques sur le bilan de ce plan.

Pour le bilan à mi-parcours du PND 2013-2015, les chefs d'entreprise ont des appréciations très mitigées. En effet, 23% des entreprises ont trouvé le bilan de la mise en œuvre « très bon » ou « bon » contre 23% qui sont insatisfaites de la mise en œuvre. On note aussi que plus de la moitié des personnes interrogées (54%) ont soit émis aucun jugement sur le PND, soit déclare n'en savoir rien.

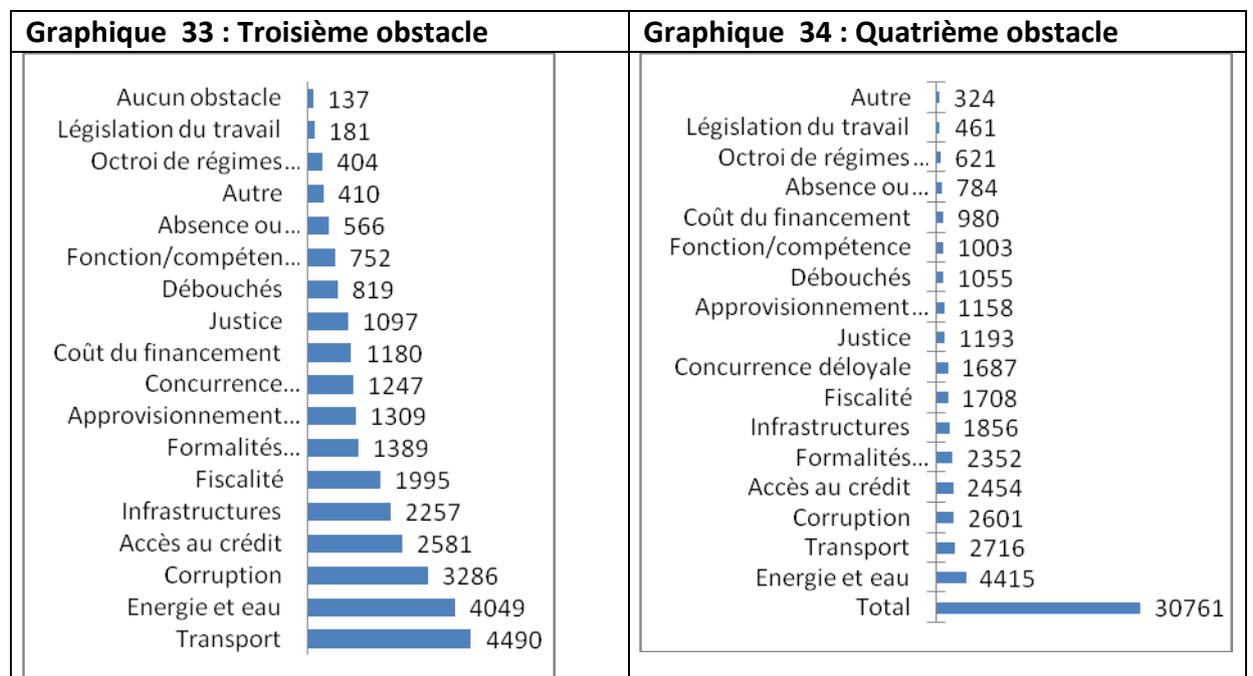
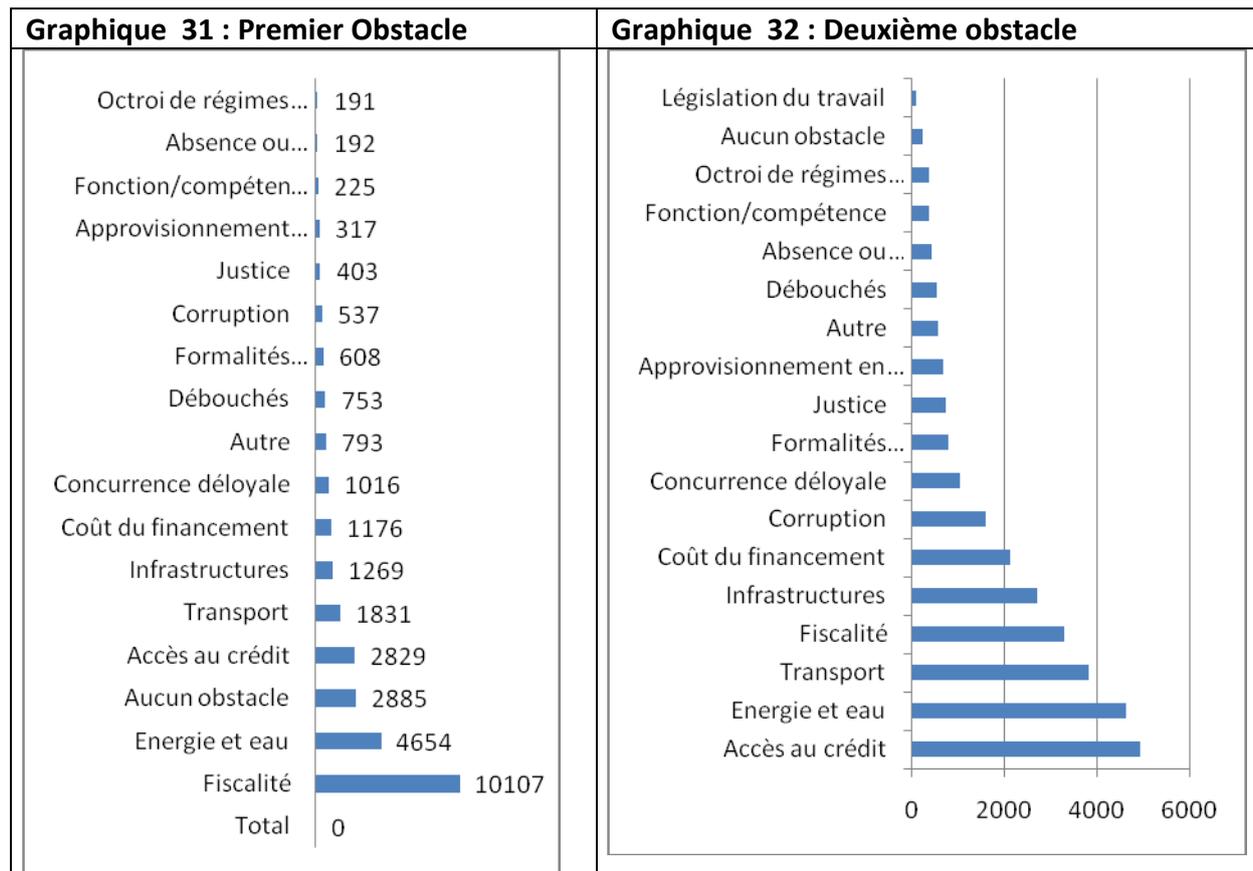


III.2 Types d'obstacles rencontrés par les unités économiques

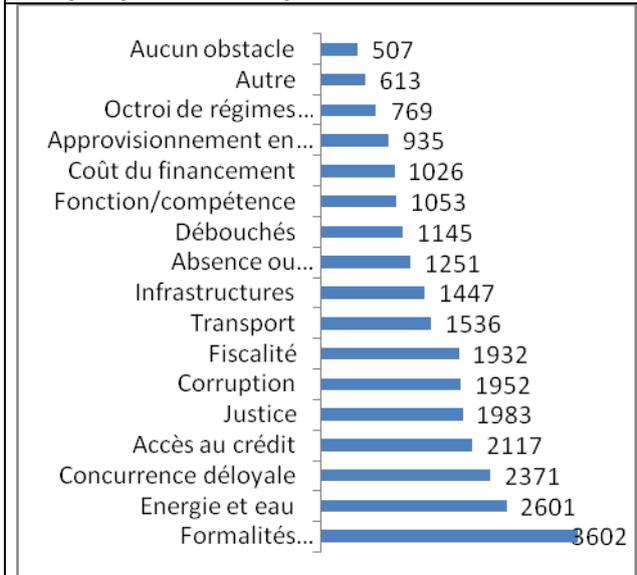
Les obstacles sont nombreux dans le paysage des affaires commerciales et économiques au Tchad. Une série de questions a été posée aux entrepreneurs sur les difficultés rencontrées dans l'exercice de leur métier. Il en ressort que le premier obstacle cité est la fiscalité jugée trop élevée (34%), suivie par ordre d'importance par l'Énergie et l'Eau (16%), les difficultés d'accès au crédit (9%), les problèmes de transport (6%), l'insuffisance des infrastructures (4%), la concurrence déloyale (3%), les débouchés (3%).

Ce qui est intéressant, c'est qu'une unité de production économique ne se limite pas de dire un seul obstacle qu'elle rencontre mais d'en citer les 5 principaux par ordre d'importance.

Sur une gamme d'une vingtaine d'obstacles prédéfinis, 5 à 6 obstacles reviennent toujours dans les déclarations des unités de production économique. Ce qui dénote l'effectivité et l'acuité de ces obstacles dans la vie des entreprises au Tchad. Ces obstacles récurrents cités par toutes les entreprises sont : la fiscalité, le transport, les énergies et l'eau, l'accès à l'eau, la corruption, les infrastructures, etc.

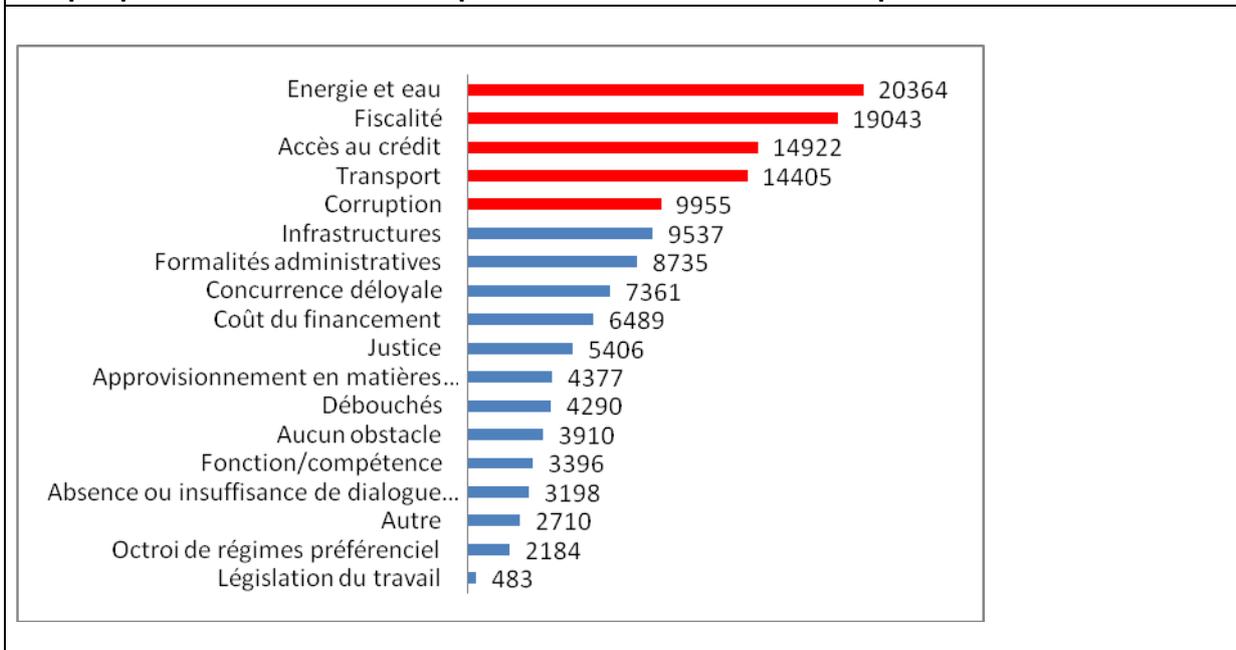


Graphique 35 : Cinquième obstacle



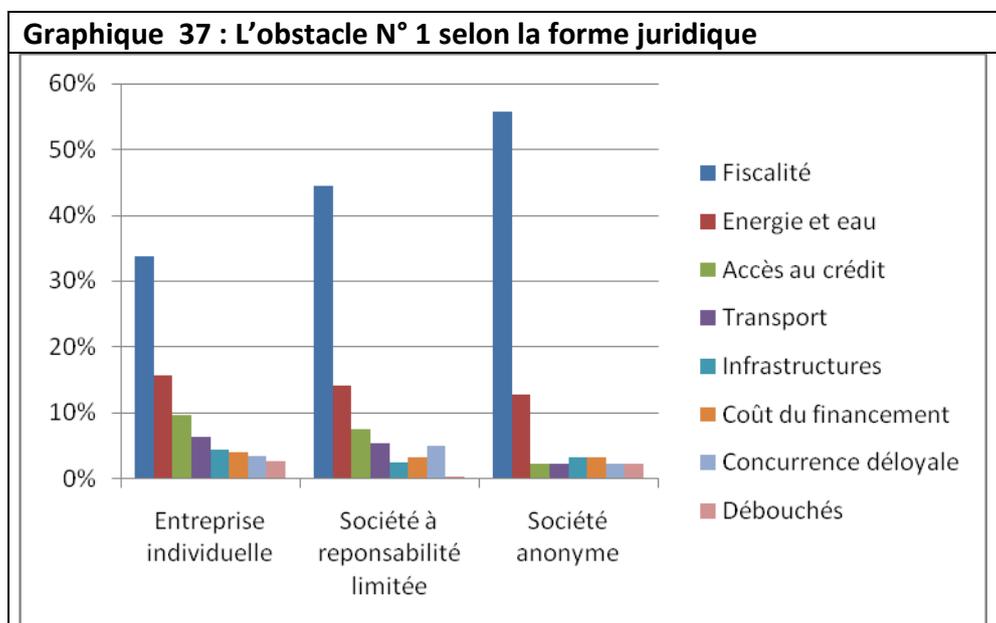
Il est pertinent de voir parmi les 5 obstacles cités par les entreprises, les quels ont été les plus cités de manière cumulative c'est-à-dire en faisant la somme des scores obtenus dans chaque obstacle cité. Le graphique ci-dessous donne la situation globale et permet d'identifier les 5 principaux obstacles à l'entrepreneuriat au Tchad. Il apparaît donc que de manière cumulative, les questions d'énergie et d'eau sont les plus récurrentes des difficultés rencontrées par les entreprises. Suivent ensuite par ordre d'importance les questions fiscales, l'accès au crédit, le transport et la corruption.

Graphique 36 : Les obstacles les plus récurrents selon un décompté cumulatif⁴



⁴ On somme les scores obtenus par chaque obstacle cité par les entreprises (N°1, N°2, N°3, N°4 et N° 5)

Le graphique 37 permet de voir les obstacles rencontrés selon la forme juridique des entreprises. S'il est vrai que les difficultés sont de même nature, leur ampleur varie selon que l'entreprise soit « SA », « SARL » ou « entreprise individuelle ». Les questions de transport par exemple sont plus durement ressenties chez les entreprises individuelles que chez les SARL ou SA alors que la fiscalité enregistre une gravité de plus grande ampleur chez les « SA », les « SARL » que chez les « entreprises individuelles ».

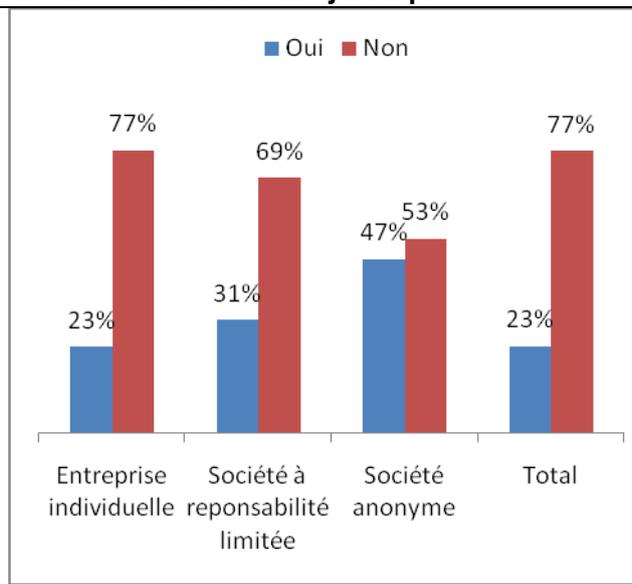


Une analyse similaire faite selon la taille de l'entreprise (le tableau 18) montre que les grandes entreprises, les PME souffrent des mêmes maux mais leurs effets ne sont pas identiques. En effet, comme précédemment les grandes entreprises sont plus frappées par la fiscalité, la corruption que les PME tandis que ces dernières ressentent plus les problèmes d'accès au crédit et de transport que les premières.

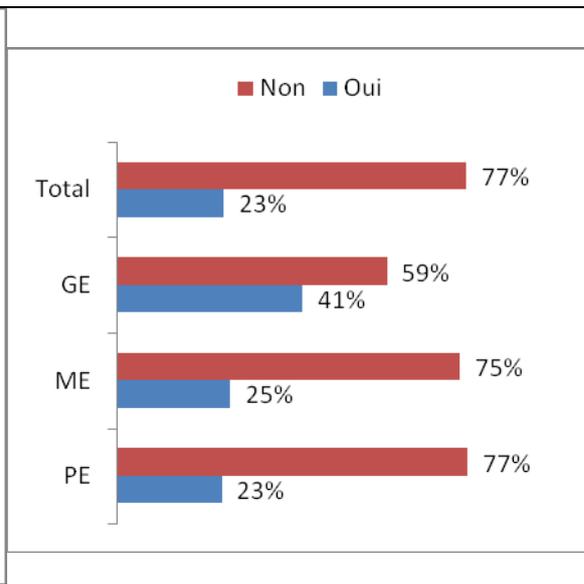
Tableau 18 : Repartition des entreprises par obstacle N° 1 selon la taille de l'entreprise				
Obstacle N° 1	Petites entreprises	Moyennes entreprises	Grandes entreprises	Total
Fiscalité	34%	36%	49%	34%
Energie et eau	15%	18%	14%	16%
Corruption	2%	3%	6%	2%
Accès au crédit	10%	9%	5%	9%
Transport	6%	6%	5%	6%
Coût du financement	4%	3%	3%	4%
Infrastructures	4%	3%	3%	4%
Justice	1%	1%	3%	1%
Concurrence déloyale	3%	4%	2%	3%
Formalités administratives	2%	2%	2%	2%
Débouchés	3%	2%	2%	3%
Aucun obstacle	10%	8%	2%	10%
Autre	3%	2%	2%	3%
Approvisionnement en matières premières	1%	1%	1%	1%
Fonction/compétence	1%	1%	1%	1%
Législation du travail	0%	0%	1%	0%
Absence ou insuffisance de dialogue entre secteur public/privé	1%	1%	1%	1%
Octroi de régimes préférentiel	1%	0%	0%	1%

Une question précise a été posée aux entreprises sur les obstacles rencontrés dans le développement des activités. Un peu moins d'un quart reconnaissent rencontrer des difficultés dans le développement des activités. Parmi celles-ci, il y a une relative grande proportion des SA (47%), suivies des SARL (31%) et enfin des entreprises individuelles (23%). Selon la taille des entreprises, les grandes entreprises (41%) rencontrent relativement plus d'obstacles dans le développement de leurs activités que les moyennes entreprises (25%) et les petites entreprises (23%)

Graphique 38 : Avez-vous rencontré des problèmes dans le développement de vos activités selon la forme juridique



Graphique 39 : Avez-vous rencontré des problèmes dans le développement de vos activités selon la taille



De manière globale, les entreprises, quelle que soit leur taille rencontrent de manière récurrente des difficultés d'accès au crédit dans le développement de leurs activités. Elles représentent 86% des entreprises qui déclarent avoir rencontré de problèmes. La deuxième catégorie de difficulté la plus récurrente et peut-être endogène est l'insuffisance du capital (71%) qui est elle aussi liée à la première difficulté.

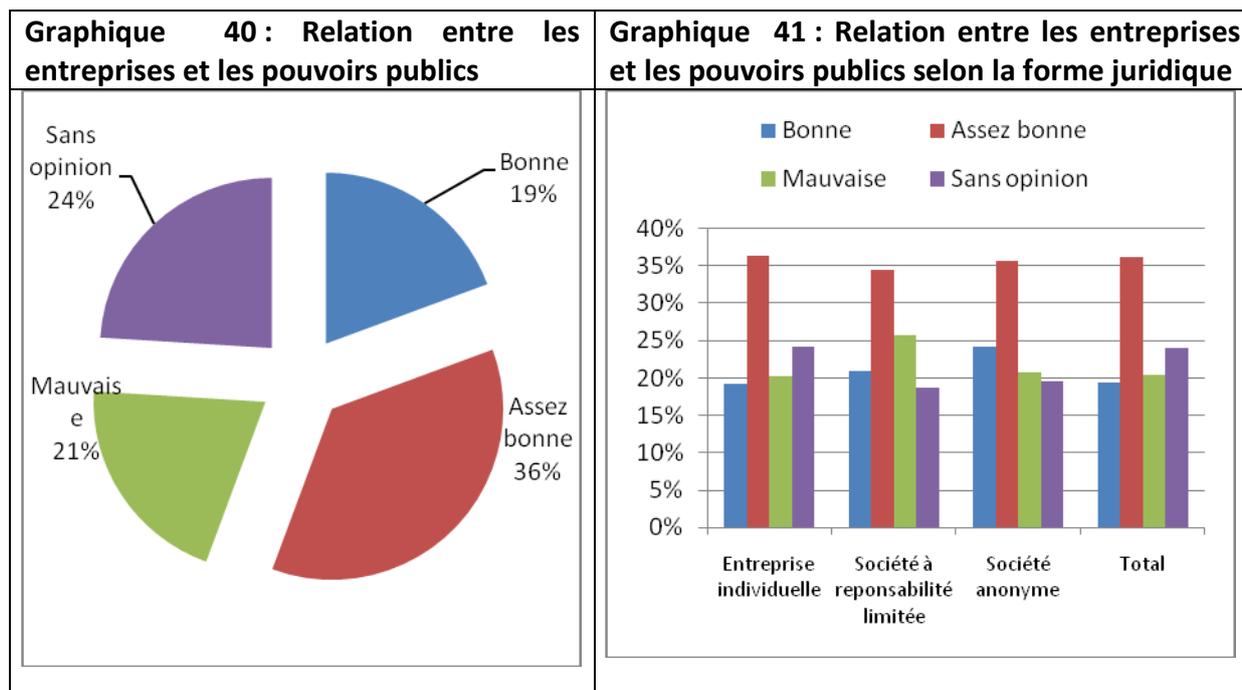
Si l'on considère la taille des entreprises, on note que les grandes entreprises souffrent plus d'accessibilité aux crédits que des difficultés de garantie bancaire.

Tableau 19 : Les types de difficultés rencontrées selon la taille des entreprises

		Taille des entreprises			Total
		PE	ME	GE	
Difficultés de besoin de garantie bancaire	Oui	45%	48%	35%	45%
	Non	55%	51%	65%	55%
Insuffisance du capital	Oui	72%	68%	42%	71%
	Non	28%	32%	58%	29%
Difficultés d'accès au crédit	Oui	86%	86%	71%	86%
	Non	14%	14%	29%	14%
Difficultés de besoin d'engager du personnel	Oui	47%	50%	58%	48%
	Non	53%	50%	42%	52%
Difficultés de concurrence déloyale	Oui	45%	48%	21%	45%
	Non	55%	52%	79%	55%
Autres difficultés	Oui	13%	13%	13%	13%
	Non	87%	87%	88%	87%
Total		100%	100%	100%	100%

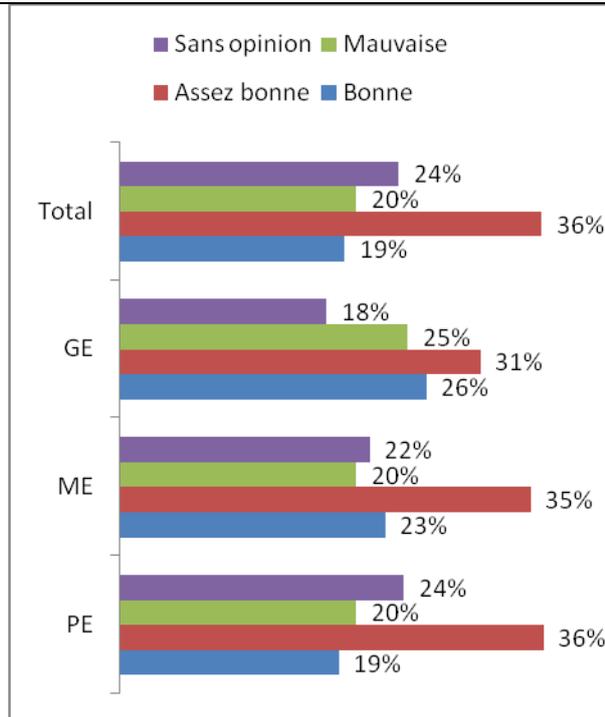
III.3 Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics

La création de l'Agence Nationale des Investissements et Exportations (ANIE) par le gouvernement et la mise en œuvre de mesures de facilitation des affaires au Tchad sont des manifestations concrètes des autorités à améliorer les relations entre les entreprises et les pouvoirs publics. Au-delà de ces progrès, des questions ont été posées lors du recensement général aux chefs d'entreprise sur la qualité des relations qui les lient aux autorités publiques. Il se dégage que plus de 55% des entreprises interrogées qualifient les relations avec les pouvoirs publics de « bonnes » ou de « assez bonnes ». 21% la qualifient de mauvaise tandis que un quart d'entre elles n'ont exprimé aucune opinion.

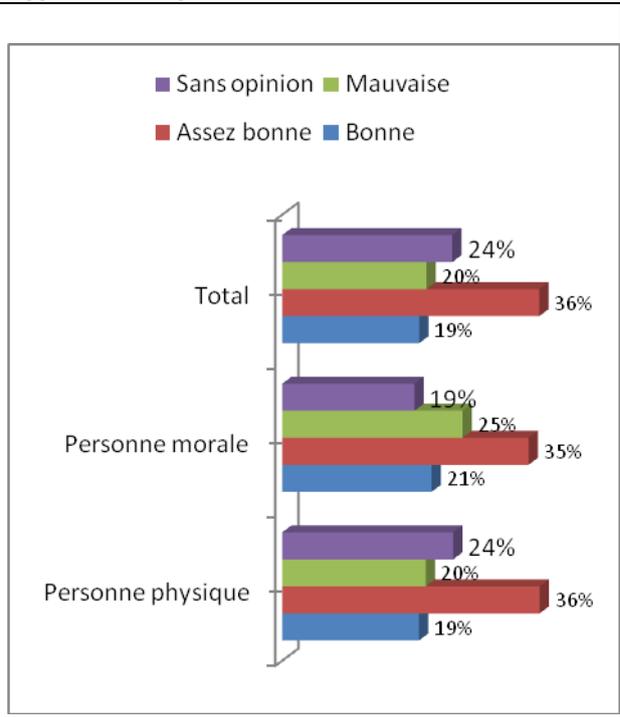


Selon la forme juridique des entreprises, les SARL (26%) sont relativement les plus nombreuses à indexer la mauvaise qualité des relations entre les pouvoirs publics et elles. Elles sont suivies par les SA (21%) et les entreprises individuelles (19%). Du point de vue de la taille des entreprises, les grandes entreprises (25%) sont relativement plus nombreuses que les PME à ne pas apprécier les relations avec les autorités publiques. Du point de vue de la personnalité de l'entreprise, les entreprises personnes morales sont relativement plus nombreuses que les entreprises personnes physiques à mal apprécier les relations entre elles et les pouvoirs publics.

Graphique 42 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics selon la taille



Graphique 43 : Relation entre les entreprises et les pouvoirs publics selon le type d'entreprise



III.4 Equipements informatiques et de la TIC et protection de l'environnement

La modernisation du paysage des entreprises passe inéluctablement par la dotation et l'utilisation des matériels informatiques et autres outils TIC. Des questions ont été posées lors du recensement pour apprécier l'existence de ces outils devenus prépondérants ces dernières années pour le bon fonctionnement des entreprises.

Comme le montre le tableau ci-dessous, il n'y a que 3% seulement des entreprises qui déclarent utiliser des ordinateurs dont plus de 80% d'entre eux résident à NDjamena. La situation est encore plus critique pour l'existence d'une connexion internet au sein de l'entreprise. En effet, 1% seulement des 30 000 entreprises interrogées déclarent disposer d'une connexion internet au sein de leur unité. Parmi celles qui disposent de la connexion, 90% résident à NDjamena. Les statistiques sont similaires quand on cherche à savoir si les entreprises utilisent l'internet pour faire les affaires. Seulement, 1% des entreprises interrogées déclarent se servir de l'internet pour faire les affaires et parmi celles-ci, 93% résident dans la capitale N'Djamena.

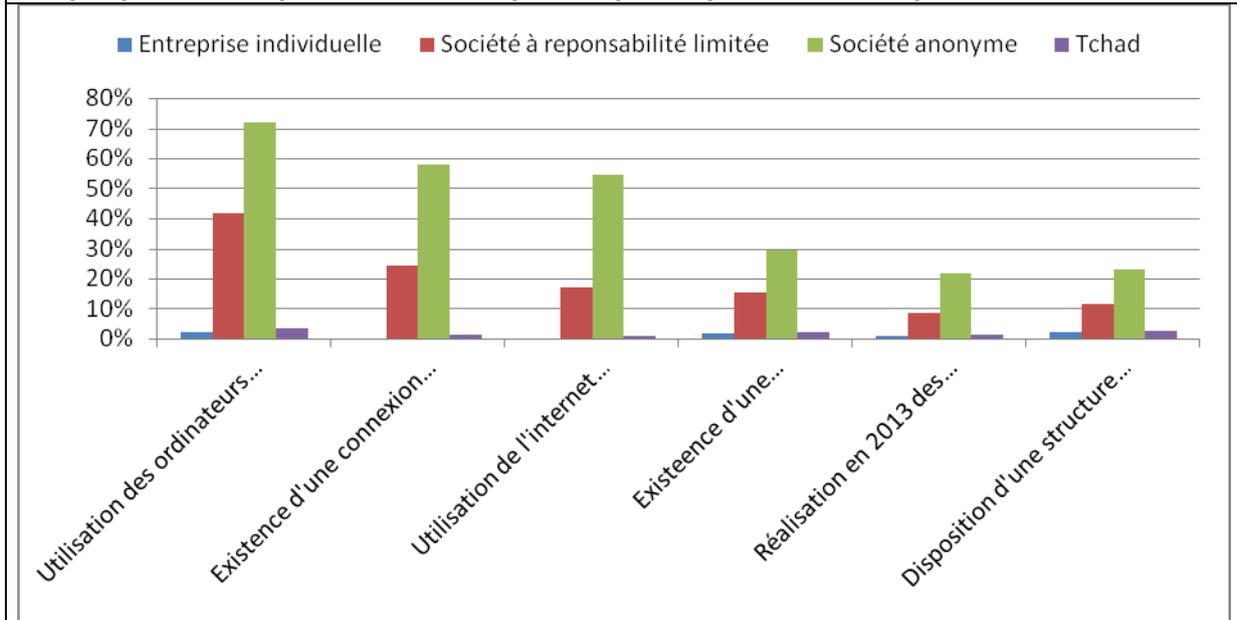
S'agissant des efforts pour protéger l'environnement, les statistiques indiquent une situation plus insatisfaisante. 2% des 30000 entreprises interrogées déclarent disposer des installations pour protéger l'environnement et parmi celles-ci, 90% résident à N'Djamena et 10% dans les 22 autres régions. Les entreprises qui ont réalisé des études environnementales en 2013 ne représentent que 1% de l'ensemble des entreprises interrogées. 9 entreprises sur 10 ayant réalisé l'étude environnementale en 2013 résident à N'Djamena. On dénombre aussi 3% des

entreprises abritant une structure de protection de l'environnement en son sein dont 85% à NDjamena.

Tableau 20 : Utilisation des TIC et protection de l'environnement selon le lieu d'implantation					
	Effectif des entreprises				Proportion
		NDJAMEN A	AUTRES REGIONS	Total	
Utilisation des ordinateurs par l'entreprise	Oui	825	165	990	3%
	Non	13420	15451	28871	97%
Existence d'une connexion internet	Oui	290	30	320	1%
	Non	13953	15598	29551	99%
Utilisation de l'internet pour effectuer des affaires	Oui	218	17	235	1%
	Non	14022	15610	29632	99%
Existence d'une installation classée pour la protection de l'environnement	Oui	571	64	635	2%
	Non	13627	15508	29135	98%
Réalisation en 2013 des études environnementales	Oui	334	56	390	1%
	Non	13903	15568	29471	99%
Disposition d'une structure chargée de l'environnement	Oui	666	107	773	3%
	Non	13542	15485	29027	97%
Total		14245	15616	29861	

Les analyses similaires faites selon la forme juridique (graphique 44) montrent que les Sociétés anonymes font naturellement plus usage des outils informatiques ou protègent plus l'environnement que les autres types d'entreprises. Elles sont suivies des SARL. Quant aux entreprises individuelles, les proportions sont presque nulles c'est-à-dire que l'internet et la protection de l'environnement sont encore loin des préoccupations de ces entreprises individuelles.

Graphique 44 : Proportion des entreprises ayant répondu oui à la question



Le croisement de la variable sur l'existence des TIC et l'existence d'un cadre de protection de l'environnement avec la taille des entreprises confirme bien les résultats obtenus précédemment. Il n'y a que 2% des petites entreprises et 11% des moyennes entreprises qui déclarent utiliser des ordinateurs contre 70% des grandes entreprises. Pour l'existence d'une connexion internet, aucune petite entreprise n'en dispose contre 4% pour les moyennes entreprises et 52% pour les grandes.

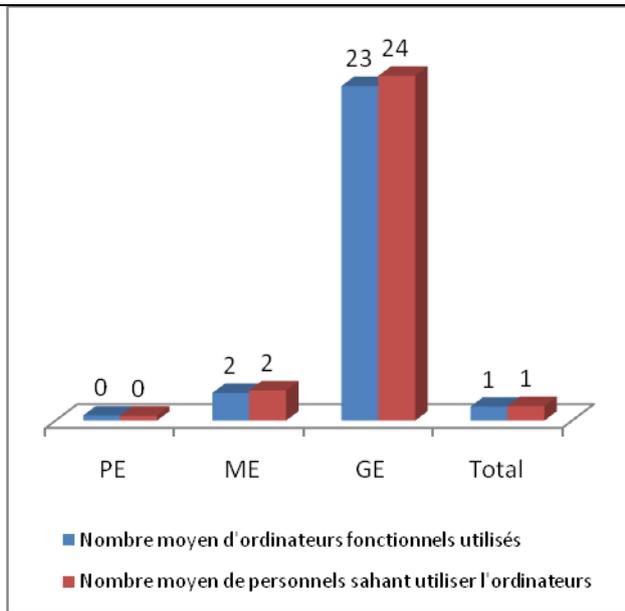
Même si la protection de l'environnement ne revêt pas le même intérêt que les ordinateurs et l'internet, on note toutefois que plus 32% des grandes entreprises disposent d'un cadre de protection de l'environnement contre 2% et 5% respectivement pour les petites entreprises et les moyennes. Plus de 3 grandes entreprises sur 4 disposent d'une structure chargée de l'environnement et 4/5 d'entre elles ont réalisé en 2013 une étude dans le but de protéger l'environnement.

Tableau 21 : Existence des TIC et Protection de l'environnement dans l'entreprise selon la taille

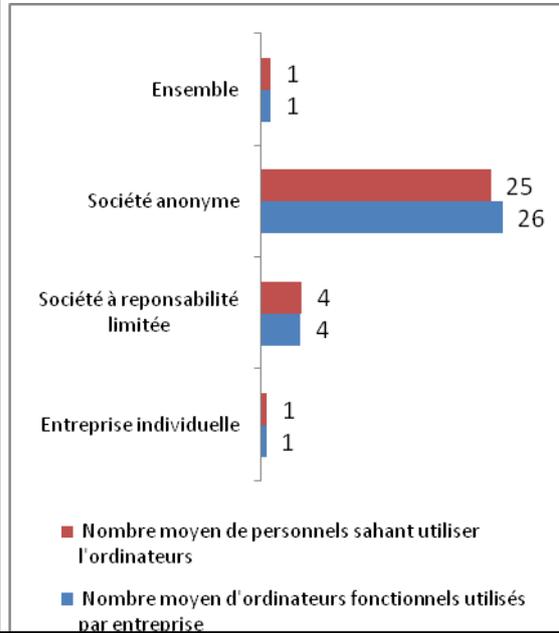
		Taille des entreprises			Total
		PE	ME	GE	
Utilisation des ordinateurs par l'entreprise	Oui	2%	11%	70%	3%
	Non	98%	89%	30%	97%
Existence d'une connexion internet	Oui	0%	4%	53%	1%
	Non	100%	96%	47%	99%
Utilisation de l'internet pour effectuer des affaires	Oui	0%	3%	48%	1%
	Non	100%	97%	52%	99%
Existence d'une installation classée pour la protection de l'environnement	Oui	2%	5%	32%	2%
	Non	98%	95%	68%	98%
Réalisation en 2013 des études dans le but de protéger l'environnement	Oui	1%	4%	20%	1%
	Non	99%	96%	80%	99%
Disposition d'une structure chargée de l'environnement	Oui	2%	6%	26%	3%
	Non	98%	94%	74%	97%

Au-delà de l'aspect qualitatif de l'existence des matériels informatiques ou d'un cadre de lutte pour la protection de l'environnement, le recensement s'est aussi intéressé à la quantité des matériels existant au sein des entreprises. Il en ressort qu'une SA dispose en moyenne de 24 ordinateurs fonctionnels à la disposition d'environ 24 employés ou cadres sachant manipuler ces machines. Ces statistiques sont quasiment nulles pour les petites entreprises et négligeables pour les moyennes. En utilisant la forme juridique, ce sont naturellement les SA qui disposent en moyenne de 25 ordinateurs contre une moyenne d'un ordinateur et de 4 ordinateurs respectueusement pour les SARL et les entreprises individuelles.

Graphique 45 : Nombre moyen des équipements informatiques selon la taille



Graphique 46 : Nombre moyen des équipements informatiques selon la forme juridique



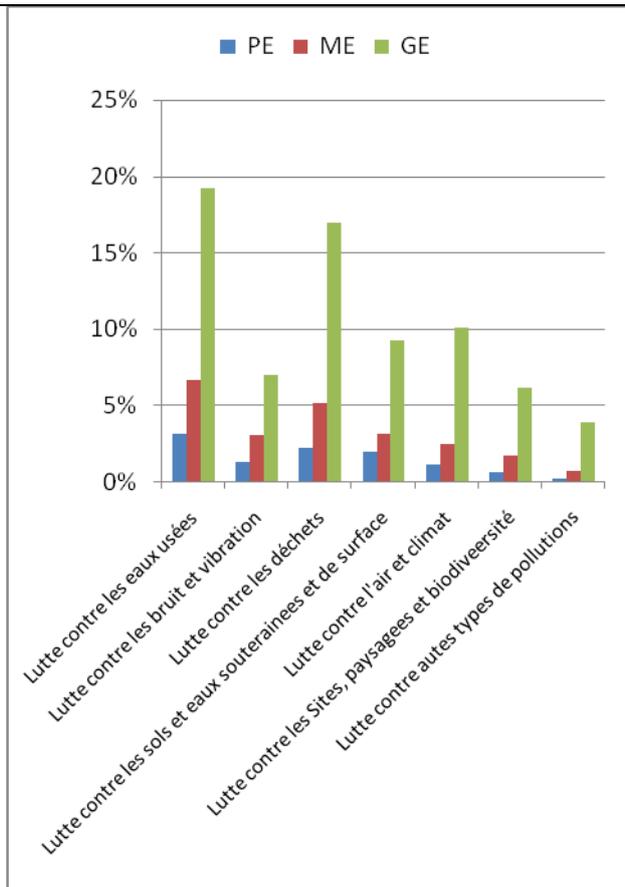
L'environnement est un vaste concept mais il peut être apprécié à l'aide d'un certain nombre de critères. De plus en plus, il est fait obligation aux entreprises, surtout les grandes filiales de comporter dans leur projets et activités des volets de lutte pour la protection de l'environnement. C'est ainsi que pour apprécier les activités des UE dans ce domaine, un certain nombre de domaines ont été retenus dans le recensement : lutte contre les eaux usées, lutte contre les bruits et vibration, lutte contre les déchets, lutte contre les sols et eaux souterraines et de surface, lutte contre l'air et climat, lutte contre les sites, paysages et biodiversité et la lutte contre autres types de pollutions. Il ressort dans ce recensement comme indiqué dans le tableau ci-dessous qu'il y a au maximum moins de 4% d'entreprises qui font de cette lutte leur préoccupation. Plus de 60% des entreprises qui ont cette préoccupation résident à NDjamena.

Tableau 22 : Lutte pour la protection de l'environnement					
		Zone implantation		Total	
		NDJAMENA	AUTRES REGIONS	Effectif	Proportion
		Effectif	Effectif		
Lutte contre les eaux usées	Oui	865	219	1084	3,6%
	Non	13344	15404	28748	96,4%
Lutte contre les bruits et vibration	Oui	298	143	441	1,5%
	Non	13905	15483	29388	98,5%
Lutte contre les déchets	Oui	589	203	792	2,7%
	Non	13617	15421	29038	97,3%
Lutte contre les sols et eaux souterraines et de surface	Oui	480	159	639	2,1%
	Non	13731	15467	29198	97,9%
Lutte contre l'air et climat	Oui	252	157	409	1,4%
	Non	13960	15466	29426	98,6%
Lutte contre les Sites, paysages et biodiversité	Oui	145	88	233	0,8%
	Non	14067	15527	29594	99,2%
Lutte contre autres types de pollutions	Oui	78	13	91	0,3%
	Non	14089	15367	29456	99,7%

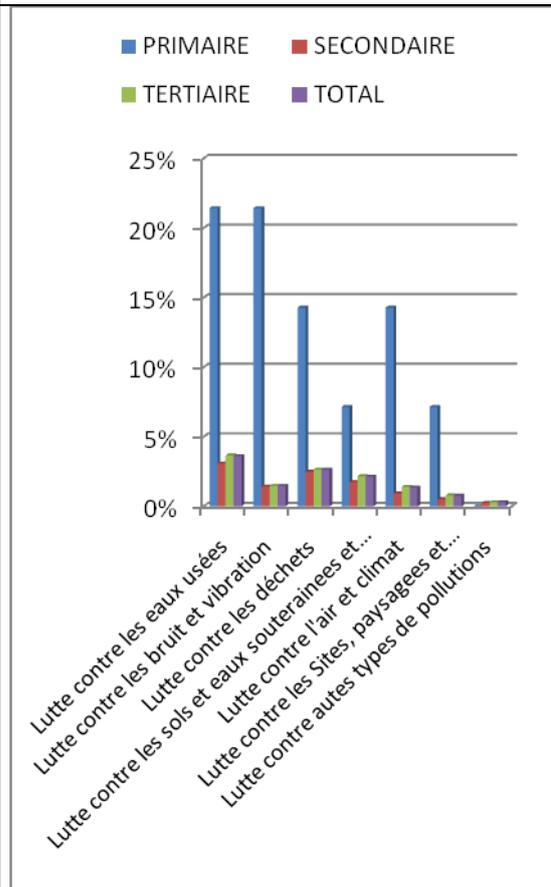
Selon les graphiques 47 et 48, comme il fallait s'y attendre, la protection de l'environnement est plus pratiquée par les entreprises de grandes tailles que les petites entreprises.

Un autre résultat très intéressant révélé par le graphique 48 est que cette bataille de protection de l'environnement demeure quasiment le monopole des entreprises travaillant dans le secteur primaire. Les secteurs tertiaire et secondaire ne s'en soucient que très marginalement.

Graphique 47 : Lutte pour la protection de l'environnement selon la taille de l'entreprise



Graphique 48 : Lutte pour la protection de l'environnement selon le secteur d'activité



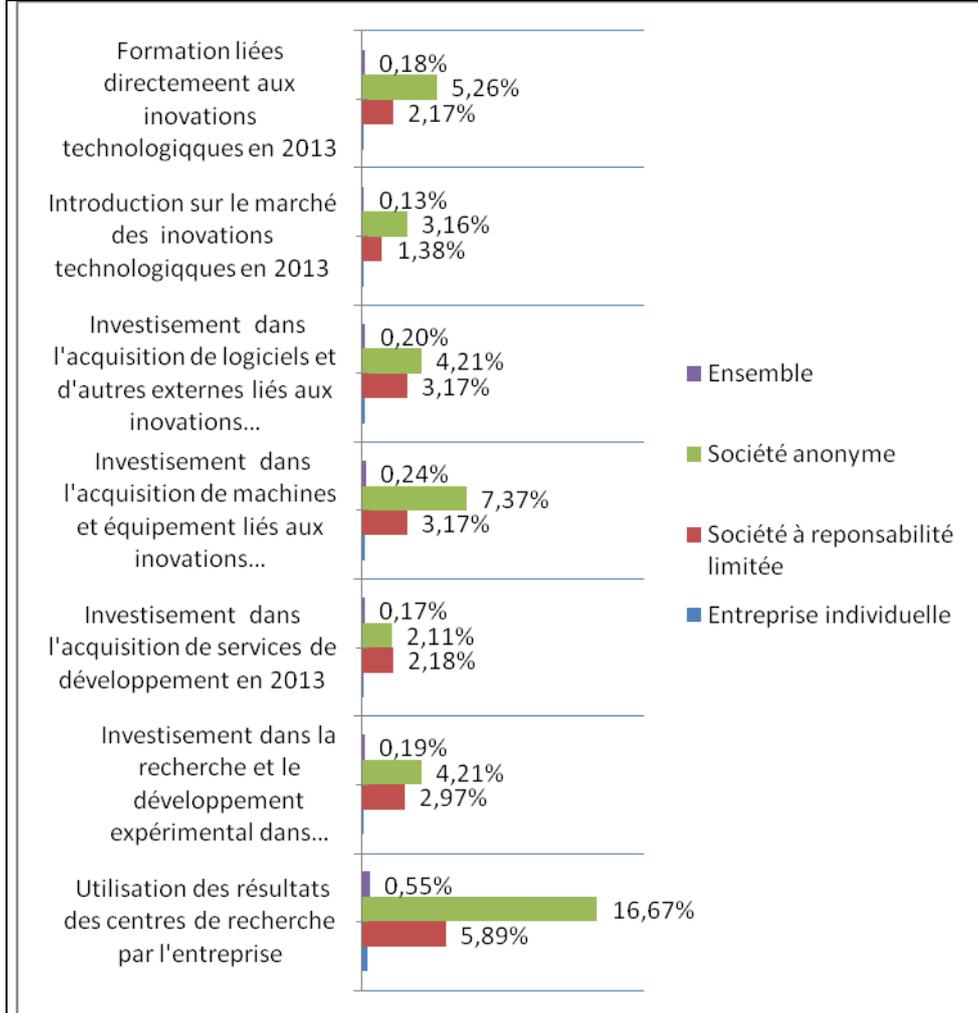
III.5 Investissements et recherches technologiques

Un des 3 objectifs majeurs de la stratégie nationale de développement des petites et moyennes entreprises au Tchad (SND-PME) sur la période 2012-2015 est la promotion de la recherche et des innovations dans les entreprises au Tchad. Le recensement a consacré une section à cette thématique. Le tableau ci-dessous donne la proportion des entreprises ayant répondu « oui » et « non » à la question. Il en ressort que seulement 0,55% utilisent les résultats des centres de recherche. Ces rares entreprises qui possèdent la culture de recherche résident toutes dans la capitale (87% d'entre elles). Pire, il y a seulement 57 entreprises parmi les 30 mille recensées qui ont investi dans la recherche et le développement en 2013 dont 77% résident à NDjamena. La même année, moins de 80 entreprises ont investi soit dans l'acquisition des services de développement, soit dans l'acquisition des machines et équipements liés aux innovations technologiques. Ces statistiques traduisent l'absence quasi-totale d'une stratégie de recherche et d'innovation chez les unités de production économique au Tchad.

Tableau 23 : Répartition des entreprises selon l'existence des investissements par lieu d'implantation					
		Zone implantation		Total	
		NDJAMENA	AUTRES REGIONS	Effectif	Proportion
		Effectif	Effectif		
Utilisation des résultats des centres de recherche par l'entreprise	Oui	143	20	163	0,55%
	Non	14114	15583	29697	99,45%
investissements dans la recherche et le développement expérimental dans l'établissement en 2013	Oui	44	13	57	0,19%
	Non	14179	15614	29793	99,81%
investissements dans l'acquisition de services de développement en 2013	Oui	38	12	50	0,17%
	Non	14183	15616	29799	99,83%
investissements dans l'acquisition de machines et équipement liés aux innovations technologiques en 2013	Oui	63	9	72	0,24%
	Non	14160	15619	29779	99,76%
investissements dans l'acquisition de logiciels et d'autres externes liés aux innovations technologiques en 2013	Oui	50	11	61	0,20%
	Non	14169	15617	29786	99,80%
Introduction sur le marché des innovations technologiques en 2013	Oui	31	8	39	0,13%
	Non	14206	15620	29826	99,87%
Formation liées directement aux innovations technologiques en 2013	Oui	43	12	55	0,18%
	Non	14187	15616	29803	99,82%

L'analyse selon la forme juridique de l'entreprise permet de constater la quasi dominance des sociétés anonymes en matière de recherche et innovations technologiques par rapport aux autres formes juridiques. En effet, qu'il s'agisse de l'acquisition des machines, logiciels liés aux innovations technologiques, l'intérêt aux centres de recherches, entre 5 et 20% d'elles s'y engagent alors que les petites et moyennes entreprises sont quasi inexistantes dans ce domaine.

Graphique 49 : Recherches et innovations technologiques selon la forme juridique



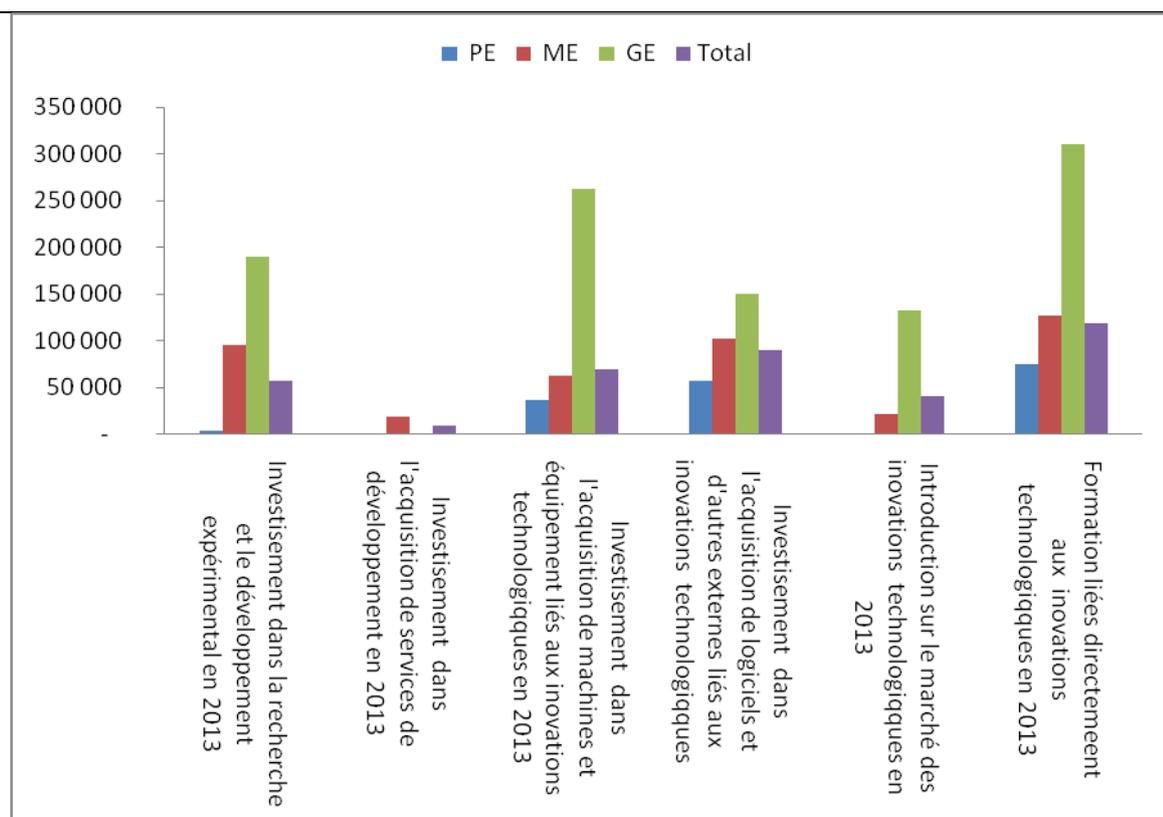
Comme dans l'analyse selon la forme juridique, l'investissement dans la recherche et le développement technologique varie très fortement selon la taille des entreprises. Ainsi, s'il n'existe pratiquement pas de petites entreprises qui investissent en recherche et innovation technologique, les moyennes entreprises s'y emploient timidement. Par contre, les grandes entreprises se distinguent des autres avec une proportion moyenne de 7%. Quoique très élevé par rapport à la proportion des PME, ce faible pourcentage des grandes entreprises qui font des recherches et innovations technologiques reste en deçà du seuil acceptable, au regard des proportions dans certains pays de la sous-région, notamment au Cameroun où le RGE de 2009 indique un pourcentage de 18% des grandes entreprises.

Tableau 24 : Répartition des entreprises par type d'investissement selon la taille de l'entreprise

		Taille de l'entreprise			Total
		PE	ME	GE	
Utilisation des résultats des centres de recherche par l'entreprise	Oui	0%	2%	7%	0%
	Non	100%	98%	93%	100%
investissements dans la recherche et le développement expérimental dans l'établissement en 2013	Oui	0%	1%	7%	0%
	Non	100%	99%	93%	100%
investissements dans l'acquisition de services de développement en 2013	Oui	0%	1%	5%	0%
	Non	100%	99%	95%	100%
investissements dans l'acquisition de machines et équipement liés aux innovations technologiques en 2013	Oui	0%	1%	8%	0%
	Non	100%	99%	92%	100%
*investissements dans l'acquisition de logiciels et d'autres externes liés aux innovations technologiques en 2013	Oui	0%	1%	6%	0%
	Non	100%	99%	94%	100%
Introduction sur le marché des innovations technologiques en 2013	Oui	0%	1%	5%	0%
	Non	100%	99%	95%	100%
Formation liées directement aux innovations technologiques en 2013	Oui	0%	1%	6%	0%
	Non	100%	99%	94%	100%

En termes de quantités d'investissements, la moyenne dans les grandes entreprises est au moins 3 fois plus élevé que celle des PME et ce, dans tous les secteurs de technologie.

Graphique 50 : Coûts moyen en investissements technologiques (FCFA)



CONCLUSION ET RECOMMANDATIONS

L'analyse des données a permis de monter l'importance des unités économiques et le rôle multiplicateur qu'elles peuvent jouer. De manière globale, il ressort que 30 761 unités ont été effectivement dénombrées et 95% d'entre elles sont des entités physiques contre 5% seulement des entités morales. Cette distinction a permis de mettre en évidence que 85,4% des unités sont des PE, 11,4% sont des ME et 0,5% sont des GE. En terme de forme juridique, les SA comptent pour 0,5%, les SARL pour 1,4% et les EI pour 97,9%. Le volume total d'emplois créés par ces unités s'élève à 74 939 soit un ratio de 2,5 employés par UE. Les SA, en dépit de leur faible proportion, offrent en moyenne 80,3 employés par unité tandis que les SARL et les EI emploient respectivement 11,4 et 2,1 employés par Unité Economique.

Quant aux branches d'activité des UE, il est établi que la branche « commerce » semble être la plus représentée dans l'économie. Son poids est de 76,2%. A contrario, cette branche emploie en moyenne 1,7 employé par UE. Les branches les plus faiblement représentées offrent l'effectif moyen d'employés le plus élevé. En effet, les industries extractives et la construction avec des poids respectifs de 0,03% et 0,32% emploient en moyenne 72,5 et 38,8 employés par UE.

En ce qui concerne la tenue de comptabilité par les UE, l'on note que moins de 2% des UE tiennent une comptabilité formelle de type OHADA. La majorité des UE ne tient aucune comptabilité et 34,5% tiennent une comptabilité en Cahier des Recettes et de Dépenses (CRD).

Par ailleurs, la sécurité sociale joue un rôle important dans la vie des employés. Il est ressorti que seulement 3,3% des UE sont inscrites à la CNPS. Cependant, il y a lieu de mentionner que l'inscription à la CNPS n'entraîne pas la déclaration de tous les employés.

L'exercice des activités économiques se confronte souvent à des nombreux obstacles et défis. Il ressort de cette étude que cinq principaux obstacles sont décriés par les UE : énergie et eau, fiscalité, accès au crédit, transport et corruption. L'importance de ces obstacles varie d'un type d'UE à un autre.

En ce qui concerne l'appréciation du climat des affaires, on note que 66% des chefs d'UE qualifient le climat des affaires de bon contre seulement 20% qui le qualifient de mauvais. L'analyse selon le type d'UE épouse cette situation. En effet, 42% des chefs d'UE de type GE indiquent que le climat des affaires est assez bon contre 22% qui affirment que le climat des affaires est mauvais au Tchad.

En guise de recommandations, on peut formuler celles-ci :

- La politique du développement du secteur privé doit tenir compte de la taille, la forme et la localisation géographique ;
- Le rapprochement des structures de sécurité sociales aux unités économiques ;
- La professionnalisation de certaines branches d'activités telles que l'enseignement, l'hébergement et la restauration, etc. ;
- La baisse de la fiscalité ;
- La mise à disposition de l'énergie et de l'eau ;
- La coordination du système d'informations sur les entreprises ;
- La création d'une plate-forme entre l'INSEED et toutes les autres structures ayant des liens étroits avec les entreprises ;
- La pérennisation des opérations de recensement d'unités économiques pour une meilleure visibilité du secteur privé ;
- L'implication des chefs d'unités économiques dans les opérations de collecte des données.

Quant aux perspectives pour une utilisation optimale de données, il y a lieu que des thèmes spécifiques soient analysés :

- Tourisme et hôtellerie au Tchad ;
- Tissu industriel tchadien : état des lieux et perspectives ;
- Entreprise et post-pétrole au Tchad ;
- Structure et compétitivité des entreprises tchadiennes ;
- Etc.

ANNEXE

Tableau 1 : Répartition des entreprises recensées par année de création

Année de création	Effectif	Pourcentage
Avant 1990	813	2,6
1990 - 2000	4048	13,2
2001 - 2003	2238	7,3
2004 - 2014	22592	73,4
Non déclaré	1070	3,5
Total général	30761	100,0

Tableau 2 : Répartition des entreprises recensées par branche d'activité

Branche d'activité	Effectif	Proportion (%)
AGRICULTURE, SYLVICULTURE, PÊCHE	5	0,02
ACTIVITÉS EXTRACTIVES	10	0,03
ACTIVITES DE FABRICATION	2 993	9,73
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'ÉLECTRICITÉ ET DE GAZ	7	0,02
PRODUCTION ET DISTRIBUTION D'EAU, ASSAINISSEMENT, TRAITEMENT DES DECHETS ET DEPOLLUTION	1	0,00
CONSTRUCTION	99	0,32
COMMERCE	23 445	76,22
TRANSPORTS ET ENTREPOSAGE	124	0,40
HEBERGEMENT ET RESTAURATION	1 657	5,39
INFORMATION ET COMMUNICATION	361	1,17
ACTIVITÉS FINANCIÈRES ET D'ASSURANCE	65	0,21
ACTIVITÉS SPECIALISEES, SCIENTIFIQUES ET TECHNIQUES	138	0,45
ENSEIGNEMENT	338	1,10
AUTRES ACTIVITÉS	693	2,25
NON DECLARE	825	2,68
Total	30 761	100

Tableau 3 : Répartition des entreprises recensées par secteur d'activité

Secteur d'activité principale	Effectifs	Pourcentage
PRIMAIRE	15	,0
SECONDAIRE	3100	10,1
TERTIAIRE	26821	87,2
NON DECLARE	825	2,7
Total général	30761	100,0

Tableau 4 : Répartition des entreprises recensées par type

Type d'entreprise	Effectifs	Pourcentage
Personne physique	29306	95,3
Personne morale	1455	4,7
Total	30761	100,0

Tableau 5 : Répartition des entreprises recensées par forme juridique

Forme juridique	Effectifs	Pourcentage
Entreprise individuelle	29306	95,3
Société à responsabilité limitée	514	1,7
Société anonyme	115	,4
Non déclaré	826	2,7
Total général	30761	100,0

Tableau 6 : Répartition des entreprises recensées par régime d'imposition

Régime d'imposition	Effectifs	Pourcentage
Normal	292	,9
Régime simplifié	337	1,1
Impôt Général Libératoire (IGL)	22362	72,7
Droit de place ou taxe communale	6823	22,2
Non déclaré	947	3,1
Total général	30761	100,0

Tableau 7 : Répartition des entreprises recensées par catégorie

Catégorie	Effectifs	Pourcentage
Petite Entreprise	26261	85,4
Moyenne entreprise	3522	11,4
Grande Entreprise	139	,5
Non déclaré	839	2,7
Total général	30761	100,0

Tableau 8 : Répartition des entreprises recensées par type de comptabilité

Type de comptabilité	Effectif	Pourcentage
Aucune comptabilité	18592	60,4
OHADA	505	1,6
Cahier de recettes et de dépenses	10615	34,5
Autres	230	,7
Non déclaré	819	2,7

Total général	30761	100,0
----------------------	--------------	--------------

Tableau 9 : Répartition des entreprises recensées par sexe du chef d'entreprise

Sexe du chef de l'entreprise	Effectif	Pourcentage
Masculin	28971	94,2
Féminin	929	3,0
Non déclaré	861	2,8
Total général	30761	100,0

Tableau 10 : Répartition des entreprises recensées par statut matrimonial du chef d'entreprise

Statut matrimonial	Effectif	Pourcentage
Célibataire	3126	10,2
Union libre	179	,6
Marié	26286	85,5
Divorcé	116	,4
Veuf (ve)	89	,3
Séparé	33	,1
Non déclaré	932	3,0
Total général	30761	100,0

Tableau 11 : Répartition des entreprises recensées par niveau d'instruction du chef d'entreprise

Niveau d'instruction du chef d'entreprise	Effectif	Pourcentage
Sans niveau	14466	47,0
Alphabétisé	4450	14,5
Primaire	3847	12,5
Secondaire	4839	15,7
Universitaire	2219	7,2
Non déclaré	940	3,0
Total général	30761	100,0

Tableau 12 : Répartition des entreprises recensées par diplôme du chef d'entreprise

Diplôme du chef d'entreprise	Effectif	Pourcentage
Sans diplôme	20678	67,2
CEP	2815	9,2
BEPC/CAP	2835	9,2
Probatoire	378	1,2
BAC	876	2,8
BTS/DEUG/DUT	593	1,9
Licence	891	2,9
Maitrise/master 1	403	1,3
DEA/master 2 et plus	272	,9
Non déclaré	1020	3,3

Total général	30761	100,0
----------------------	--------------	--------------

Tableau 13 : Répartition des entreprises recensées selon l'âge du chef d'entreprise

Tranche d'âges	Effectif	Pourcentage
moins de 20 ans	975	3,2
20-29 ans	6592	21,4
30-39 ans	10649	34,6
40-49 ans	7226	23,5
50-59 ans	2867	9,3
60-69 ans	971	3,2
70 et plus	548	1,8
Non déclaré	933	3,0
Total général	30761	100,0

Tableau 14: Répartition des entreprises recensées selon l'appréciation du climat des affaires au Tchad

Appréciation du climat des affaires	Effectifs	Pourcentage
Bonne	5704	18,5
Assez bonne	14153	46,0
Mauvaise	5517	17,9
Sans opinion	4021	13,1
Non déclaré	1366	4,4
Total général	30761	100,0

Tableau 15 : Répartition des entreprises recensées selon l'appréciation du climat des affaires des affaires au Tchad par zone d'implantation

Appréciation de l'environnement des affaires	Zone implantation		Total
	NDJAMENA	AUTRES REGIONS	
Bonne	2691	3013	5704
Assez bonne	6608	7545	14153
Mauvaise	2706	2811	5517
Sans opinion	1928	2093	4021
Non déclaré	1134	232	1366
Total général	15067	15694	30761

Tableau 16 : Répartition des entreprises recensées par appréciation du climat des affaires au Tchad selon le type d'entreprise

Appréciation de l'environnement des affaires	Type entreprise		Total
	Personne physique	Personne morale	
Bonne	5584	120	5704
Assez bonne	13889	264	14153
Mauvaise	5355	162	5517
Sans opinion	3951	70	4021
Non déclaré	527	839	1366
Total général	29306	1455	30761

Tableau 17 : Répartition des entreprises suivant leur appréciation du Plan National de Développement (PND)

Appréciation du PND	Effectifs	Pourcentage
Très bonne	1729	5,6
Bonne	4978	16,2
Mauvaise	6676	21,7
Sans appréciation	8619	28,0
NSP	7506	24,4
Non déclaré	1253	4,1
Total général	30761	100,0

Tableau 18 : Répartition des entreprises suivant le premier obstacle à l'entrepreneuriat et selon le type d'entreprise

Premier obstacle à l'entrepreneuriat	Type entreprise				Total	
	Personne physique		Personne morale			
Fiscalité	9 801	33,4	306	21,0	10 107	32,9
Accès au crédit	2 785	9,5	44	3,0	2 829	9,2
Coût du financement	1 156	3,9	20	1,4	1 176	3,8
Infrastructures	1 252	4,3	17	1,2	1 269	4,1
Transport	1 798	6,1	33	2,3	1 831	6,0
Corruption	508	1,7	29	2,0	537	1,7
Approvisionnement en matières premières	310	1,1	7	0,5	317	1,0
Fonction/compétence	219	0,7	6	0,4	225	0,7
Législation du travail	39	0,1	2	0,1	41	0,1
Energie et eau	4 561	15,6	93	6,4	4 654	15,1
Formalités administratives	593	2,0	15	1,0	608	2,0
Concurrence déloyale	987	3,4	29	2,0	1 016	3,3
Justice	392	1,3	11	0,8	403	1,3
Débouchés	750	2,6	3	0,2	753	2,4
Octroi de régimes préférentiel	189	0,6	2	0,1	191	0,6
Absence ou insuffisance de dialogue entre secteur public/privé	187	0,6	5	0,3	192	0,6
Aucun obstacle	2 853	9,7	32	2,2	2 885	9,4
Autre	781	2,7	12	0,8	793	2,6
Non déclaré	145	0,5	789	54,2	934	3,0
Total	29 306	100,0	1 455	100,0	30 761	100,0